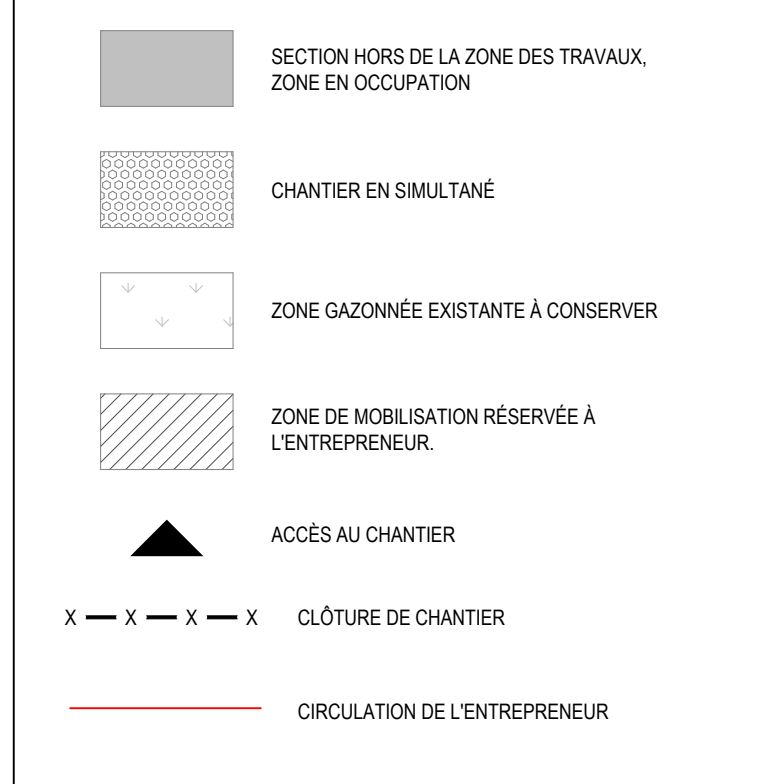


NOTES GÉNÉRALES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UN PLAN DE MOBILISATION POUR APPROBATION. CELUI-CI DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE CLIENT ET LES PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DE SA MOBILISATION (VOIR DEVIS, SECTION 01 00 00).
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER (ROULOTTE, CONTENEUR, TOILETTE, ETC.) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À L'INTÉRIEUR DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- TOUTES LES SURFACES DE GAZON ABIMÉES PAR LE CHANTIER DEVRONT ÊTRE ENGAZONNÉES À NOUVEAU SUITE AUX TRAVAUX, AVEC DES PLAQUES DE GAZON.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉNEIGER (EXIGENCE OBLIGATOIRE) TOUTES LES ZONES UTILISÉES POUR SES PROPRES BESOINS, DONT ET SANS S'Y LIMITER, CELLES CIRCONSCRITES DANS LES CLÔTURES DE CHANTIER ET LES CASES DE STATIONNEMENT, TOUT AU LONG DES TRAVAUX ET EN ASSUMANT LES FRAIS.
- VOIR LE DEVIS POUR LES EXIGENCES DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- COORDONNER LA SÉQUENCE DES TRAVAUX AVEC LA SECTION CALENDRIER AU DEVIS D'ARCHITECTURE.
- TOUTS LES ARBRES SONT EXISTANTS À CONSERVER À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE CHANTIER SE DÉROULERA DANS DES BÂTIMENTS EN OCCUPATION. LES TRAVAUX TRÈS BRUYANTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS AVANT 9H. EN PLUS DE CETTE EXIGENCE, L'ENTREPRENEUR DEVRA RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN VIGUEUR POUR LES HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DE TRAVAUX ET COMMUNIQUER AVEC LE CLIENT D'AVANCE POUR TOUTES DIVERGENCES DE CES HORAIRES.
- LES CONTENEURS DE CHANTIER DEVRONT ÊTRE PLACÉS À UNE DISTANCE MINIMALE DE 5m DE TOUT BÂTIMENT.
- VOIR LE PLAN DA100 POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS TEMPORAIRES. CONSULTER AUSSI LES DOCUMENTS D'HYGIÈNE.

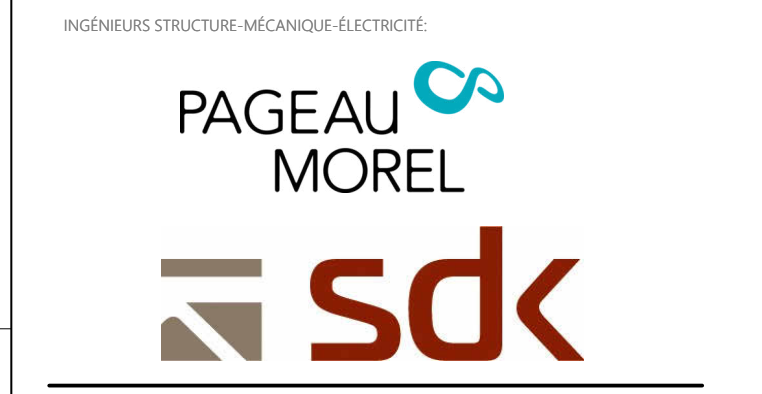
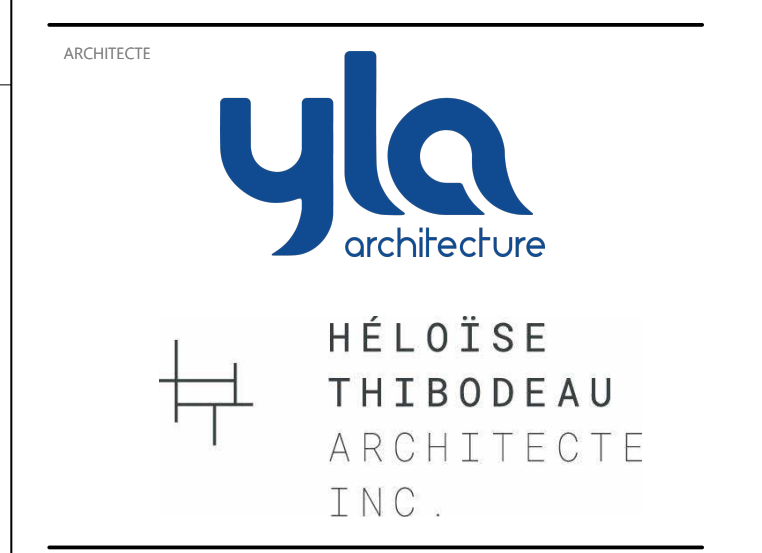
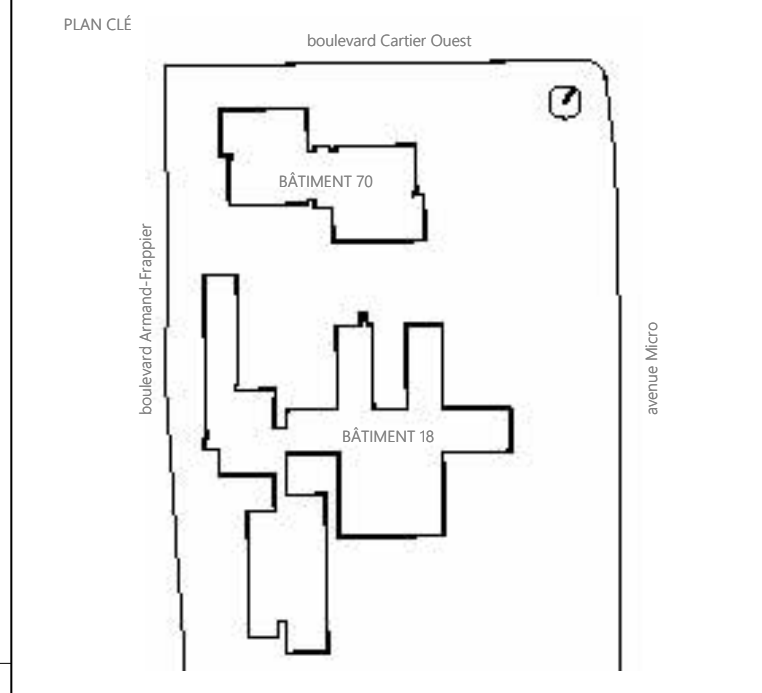
LÉGENDE D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION



NOTES SPÉCIFIQUES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- M01 CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉFÉCTION DU DÉBARCADÈRE. (AILE B, TRAVAUX EXTÉRIEURS, HORS-CONTRAT) DATE DE DÉBUT: OCTOBRE 2024 DATE DE FIN PRÉVUE: 6 JUNE 2025. S/C: LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA ZONE DÉBARCADÈRE POUR ACCÉDER AU BÂTIMENT ENTRE LE 11 MARS ET LE 18 MAI 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M02 CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉNOVATION DU SECTEUR MICROSCOPIE (AILE B, SOUS-SOL, HORS-CONTRAT) DATE DE DÉBUT: NOVEMBRE 2024 DATE DE FIN PRÉVUE: AVRIL 2025. S/C: LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA PORTE DOUBLE MENANT AU SOUS-SOL DÈS AVRIL 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M03 ACCÈS VERS L'ÉTAGE (SRM) VIA L'ASCENSEUR
- M04 ACCÈS VERS LE SOUS-SOL (SECTEURS G ET H) VIA L'ASCENSEUR ET L'ESCALIER
- M05 PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS
- M06 SALLE ÉLECTRIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M07 ZONE DE MOBILISATION AYANT ACCÈS À UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
- M08 LOCAL DE SERVEURS À LAISSER LIBRE D'ACCÈS EN TOUT TEMPS AU CLIENT. L'ÉQUIPEMENT DOIT RESTER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS ET DOIT ÊTRE PROTÉGÉ DES TRAVAUX ET POUSSIÈRES (PRESSION POSITIVE)
- M09 LOCAL DE SERVEURS/TELECOM EXISTANT ET CONSERVER DANS LA ZONE DES TRAVAUX. À NOTER QUE CE LOCAL N'A PAS DE PLAFOND. INCLURE DANS LA PORTE DE BIEN SCELLER CE LOCAL AFIN DE LE PROTÉGER DES POUSSIÈRES ET CONTAMINANTS. VOIR AUSSI DOC. ÉLECTRICITÉ.
- M10 SALLE ÉLECTRIQUE-IT, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M11 SALLE MÉCANIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. L'ACCÈS À LA SALLE MÉCANIQUE SERA DÉPENDANT DES OPÉRATIONS EN COURS D'EXÉCUTION DANS LE MÊME SECTEUR. HORAIRES ET ACCÈS À VALIDER AVEC LE CLIENT
- M12 INTERVENTIONS SUR LE SOUFFLAGE EXISTANT, POUR DISTRIBUTION VERS LE LOCAL F15 AU SOUS-SOL, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. RAGRÉER TOUTES LES SURFACES TOUCHÉES.
- M13 RAGRÉER LE PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES SUSPENDUS ENTRE LES LOCAUX 104 ET 139.
- M14 PRIORITÉ DES TRAVAUX DANS LE SECTEUR H POUR UNE PRISE DE POSSESSION ANTICIPÉE AVANT LA M-MAI 2025, VOIR DEVIS.
- M15 ACCÈS POUR L'ENTRÉE DU MATÉRIEL, ACCESSIBLE UNIQUEMENT AVANT 8H AM. L'ACCÈS DOIT ÊTRE NETTOYÉ APRÈS CHAQUE UTILISATION PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- M16 POUR ASSURER UNE PRESSION NÉGATIVE DU SECTEUR, L'ENTREPRENEUR DEVRA RETIRER UNE UNITÉ SCÉLÉE 16013mm DE LARGEUR x 4100mm DE HAUTEUR ET LA RÉINSTALLER PAR LA SUITE. LES FENÊTRES DATENT DE 2021 ET FONT L'OBJET D'UNE GARANTIE DE 10 ANS. LA GARANTIE DOIT ÊTRE MAINTENUE ET RESTER INCHANGÉE LA SUITE DES TRAVAUX, S'ILS GARANT LA GARANTIE N'ÉCÉDÉTE PAS LA DEMANDE DANS LA PRÉSENTE PORTEE DES TRAVAUX. IL FAUT OBTENIR L'AUTORISATION DE CE DERNIER POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX OU OBTENIR DE CE DERNIER LA RAISON DE SON REFUS. COORDONNÉES DU TITRE: 1175 RUE GRANDE-CÔTE 400-401-1200

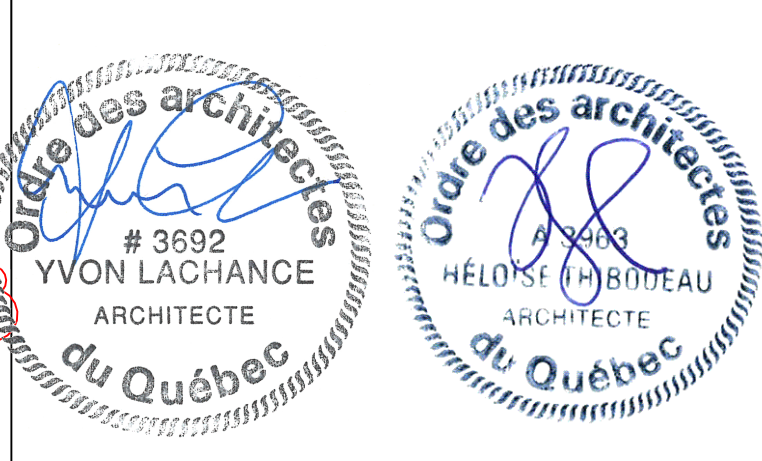
PROJET: AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

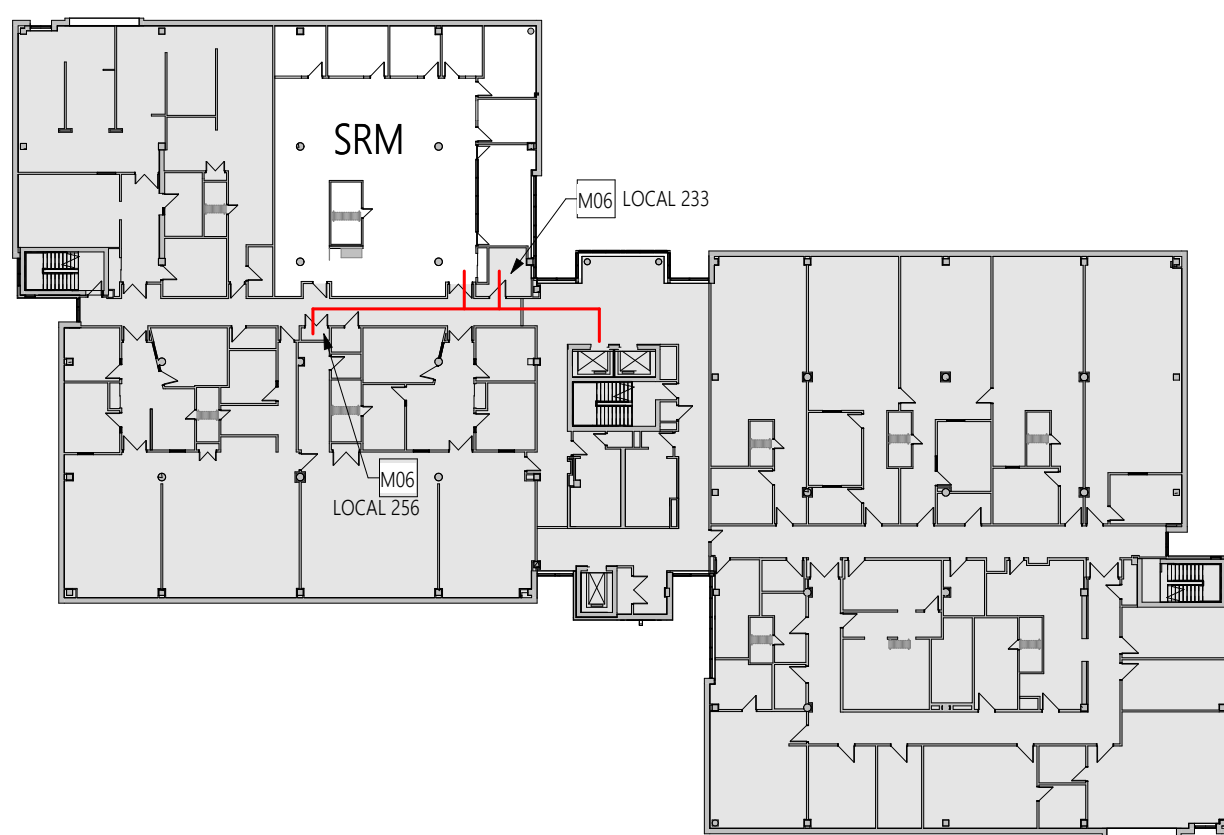
PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	EMIS POUR	PAR	REV
2024-11-26	ADDENDA A1		1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE		0

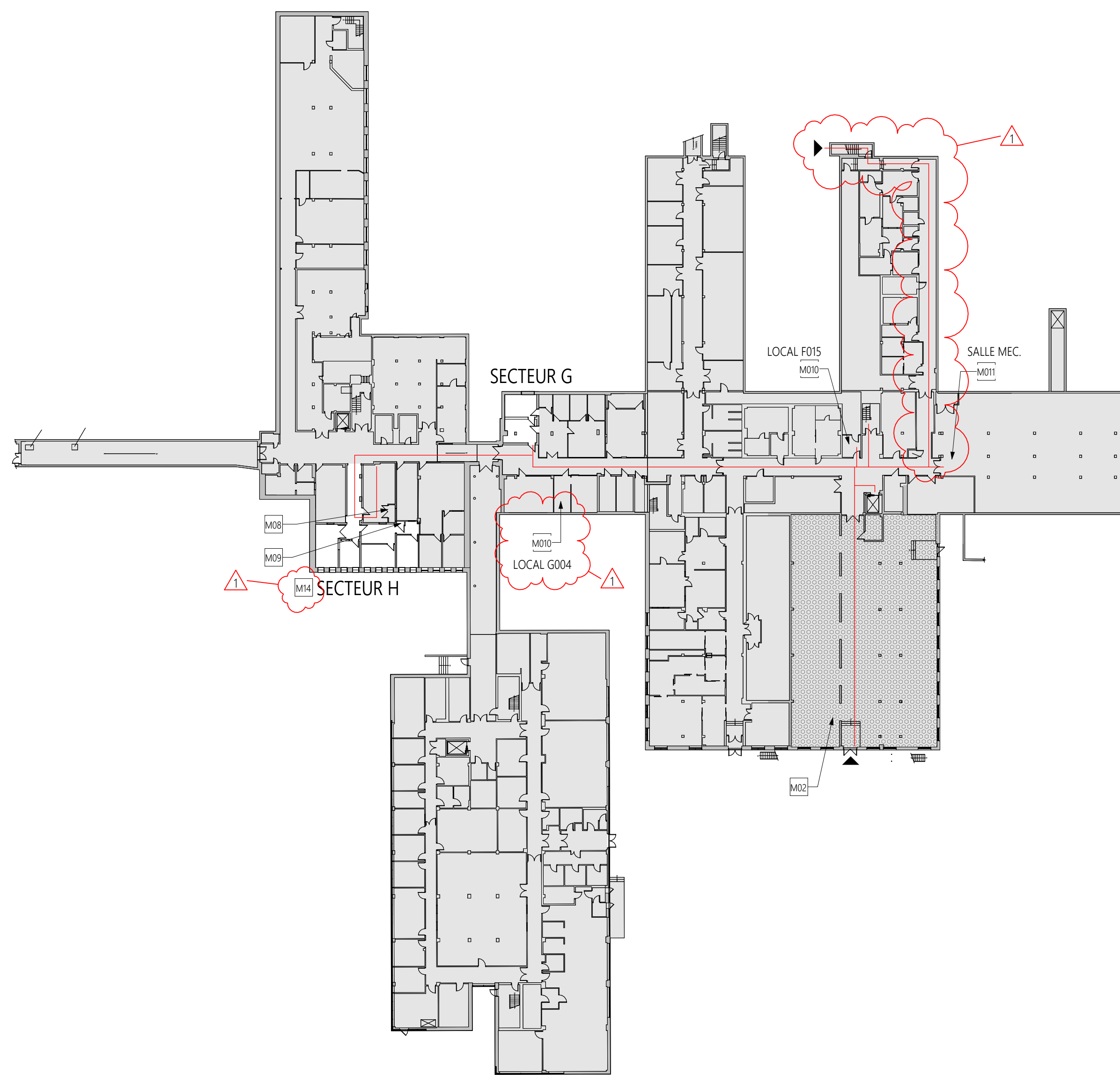


TITRE DU DESSIN:
PLAN D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION REZ-DE-CHAUSSEE

Échelle: Comme indiqué
ARCHITECTURE: A011
Dessiné par: SR
Corrigé par: VD
Vérifié par: VD
No. Projet client: 031583/031582
No. Projet I.A.: 24005
No. Projet I.F.A.: 240019



2 PLAN DE MOBILISATION, BÂTIMENT 70 - ÉTAGE
1 : 500



1 PLAN DE MOBILISATION, BÂTIMENT 18 - SOUS-SOL
1 : 500

NOTES GÉNÉRALES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UN PLAN DE MOBILISATION POUR APPROBATION. CELUI-CI DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE CLIENT ET LES PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DE SA MOBILISATION (VOIR DEVIS, SECTION 01 00 00).
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER (ROULOTTE, CONTENEUR, TOILETTE, ETC.) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À L'INTÉRIEUR DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- TOUTES LES SURFACES DE GAZON ABIMÉES PAR LE CHANTIER DEVRONT ÊTRE ENGAGONNÉES À NOUVEAU SUITE AUX TRAVAUX, AVEC DES PLAQUES DE GAZON.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉNEIGER (EXIGENCE OBLIGATOIRE) TOUTES LES ZONES UTILISÉES POUR SES PROPRES BESOINS, DONT ET SANS S'Y LIMITER, CELLES CIRCONSCRITES DANS LES CLÔTURES DE CHANTIER ET LES CASES DE STATIONNEMENT, TOUT AU LONG DES TRAVAUX ET EN ASSUMER LES FRAIS.
- VOIR LE DEVIS POUR LES EXIGENCES DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- COORDONNER LA SÉQUENCE DES TRAVAUX AVEC LA SECTION CALENDRIER AU DEVIS D'ARCHITECTURE.
- TOUTS LES ARBRES SONT EXISTANTS À CONSERVER À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE CHANTIER SE DÉROULERA DANS DES BÂTIMENTS EN OCCUPATION. LES TRAVAUX TRÈS BRUYANTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS AVANT 9H. EN PLUS DE CETTE EXIGENCE, L'ENTREPRENEUR DEVRA RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN VIGUEUR POUR LES HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DE TRAVAUX ET COMMUNIQUER AVEC LE CLIENT D'AVANCE POUR TOUTES DIVERGENCES DE CES HORAIRES.
- LES CONTENEURS DE CHANTIER DEVRONT ÊTRE PLACÉS À UNE DISTANCE MINIMALE DE 5m DE TOUT BÂTIMENT.
- VOIR LE PLAN DA100 POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS TEMPORAIRES. CONSULTER AUSSI LES DOCUMENTS D'HYGIÈNE.

LÉGENDE D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

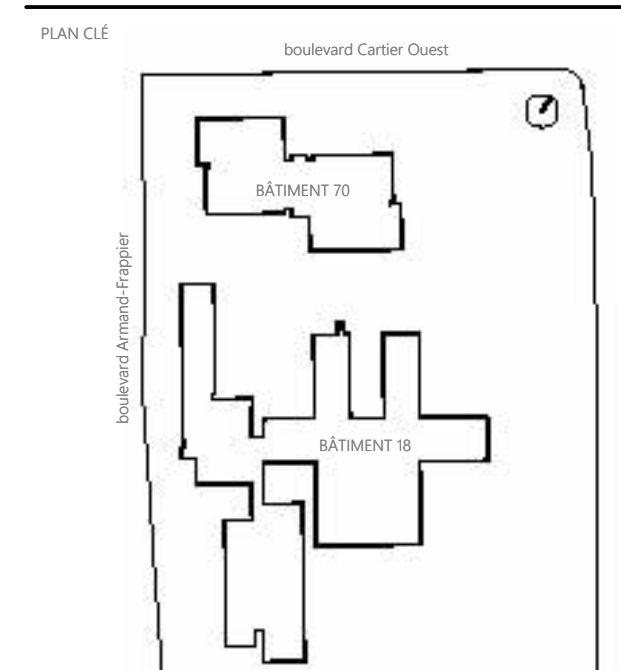
- SECTION HORS DE LA ZONE DES TRAVAUX, ZONE EN OCCUPATION
- CHANTIER EN SIMULTANÉ
- ZONE GAZONNÉE EXISTANTE À CONSERVER
- ZONE DE MOBILISATION RÉSERVÉE À L'ENTREPRENEUR
- ACCÈS AU CHANTIER
- CLÔTURE DE CHANTIER
- CIRCULATION DE L'ENTREPRENEUR

NOTES SPÉCIFIQUES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- M01** CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE. (AILE B, TRAVAUX EXTÉRIEURS, HORS-CONTRAT)
DATE DE DÉBUT: OCTOBRE 2024
DATE DE FIN PRÉVUE: 6 JUIN 2025.
SIC: LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA ZONE DÉBARCADÈRE POUR ACCÉDER AU BÂTIMENT ENTRE LE 11 MARS ET LE 18 MAI 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M02** CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉNOVATION DU SECTEUR MICROSCOPIE (AILE B, SOUS-SOL, HORS-CONTRAT)
DATE DE DÉBUT: NOVEMBRE 2024
DATE DE FIN PRÉVUE: AVRIL 2025
SIC: LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA PORTE DOUBLE MENANT AU SOUS-SOL DÈS AVRIL 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M03** ACCÈS VERS L'ÉTAGE (SRM) VIA L'ASCENSEUR
- M04** ACCÈS VERS LE SOUS-SOL (SECTEURS G ET H) VIA L'ASCENSEUR ET L'ESCALIER
- M05** PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS
- M06** SALLE ÉLECTRIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M07** ZONE DE MOBILISATION AYANT ACCÈS À UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
- M08** LOCAL DE SERVEURS À LAISSER LIBRE D'ACCÈS EN TOUT TEMPS AU CLIENT. L'ÉQUIPEMENT DOIT RESTER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS ET DOIT ÊTRE PROTÉGÉ DES TRAVAUX ET POUSSIÈRES (PRESSION POSITIVE)
- M09** LOCAL DE SERVEURS/TELECOM EXISTANT ET CONSERVER. DANS LA ZONE DES TRAVAUX, À NOTER QUE CE LOCAL N'A PAS DE PLAFOND. INCLURE DANS LA PORTÉE DE BIEN SCELLER CE LOCAL AFIN DE LE PROTÉGER DES POUSSIÈRES ET CONTAMINANTS. VOIR AUSSI DOC. ÉLECTRICITÉ.
- M10** SALLE ÉLECTRIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M11** SALLE MÉCANIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. L'ACCÈS À LA SALLE MÉCANIQUE SERA DÉPENDANT DES OPÉRATIONS EN COURS D'EXÉCUTION DANS LE MÊME SECTEUR. HORAIRES ET ACCÈS À VALIDER AVEC LE CLIENT
- M12** INTERVENTIONS SUR LE SOUFFLAGE EXISTANT, POUR DISTRIBUTION VERS LOCAL F015 AU SOUS-SOL. VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. RAGRÉER TOUTES LES SURFACES TOUCHÉES.
- M13** RAGRÉER LE PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES SUSPENDUS ENTRE LES LOCAUX 104 ET 139.
- M14** PRIORITÉ DES TRAVAUX DANS LE SECTEUR H POUR UNE PRISE DE POSSESSION ANTICIPÉE AVANT LA MI-MAI 2025. VOIR DEVIS.
- M15** ACCÈS POUR L'ENTRÉE DU MATÉRIEL, ACCESSIBLE UNIQUEMENT AVANT 8H AM. L'ACCÈS DOIT ÊTRE NETTOYÉ APRÈS CHAQUE UTILISATION PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- M16** POUR ASSURER UNE PRESSION NÉGATIVE DU SECTEUR, L'ENTREPRENEUR DEVRA RETIRER UNE UNITÉ SCELLÉE 1813mm DE LARGEUR x 1169mm DE HAUTEUR ET LA RÉINSTALLER PAR LA SUITE. LES FENÊTRES DATENT DE 2021 ET FONT L'OBJET D'UNE GARANTIE DE 10 ANS. LA GARANTIE DOIT ÊTRE MAINTENUE ET RESTER INCHANGÉE À LA SUITE DES TRAVAUX, S'ILS GARANT DE LA GARANTIE N'ÉCARTÈ PAS LA DEMANDE DANS LA PRÉSENTE PORTÉE DES TRAVAUX. IL FAUT OBTENIR L'AUTORISATION DE CE DERNIER POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX OU OBTENIR DE CE DERNIER LA RAISON DE SON REFUS. COORDONNÉES DU VITRIER: VITRIERIE GRANDE-CÔTE 454-491-1220

PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE

PAGEAU MOREL



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

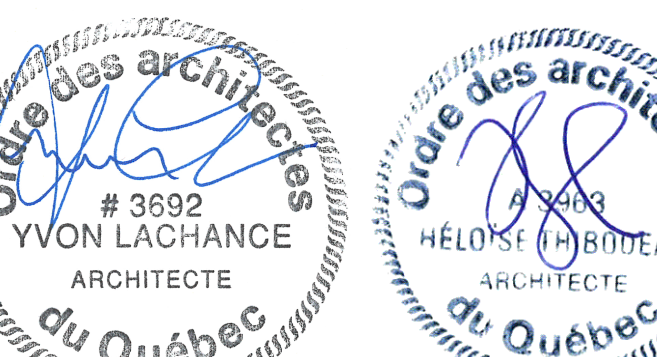
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	EMIS POUR	PAR	REV
2024-11-26	ADDENDA A1		1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE		0



TITRE DU DESSIN:
PLAN DE MOBILISATION - BÂTIMENT 18 SOUS-SOL ET BÂTIMENT 70 ÉTAGE

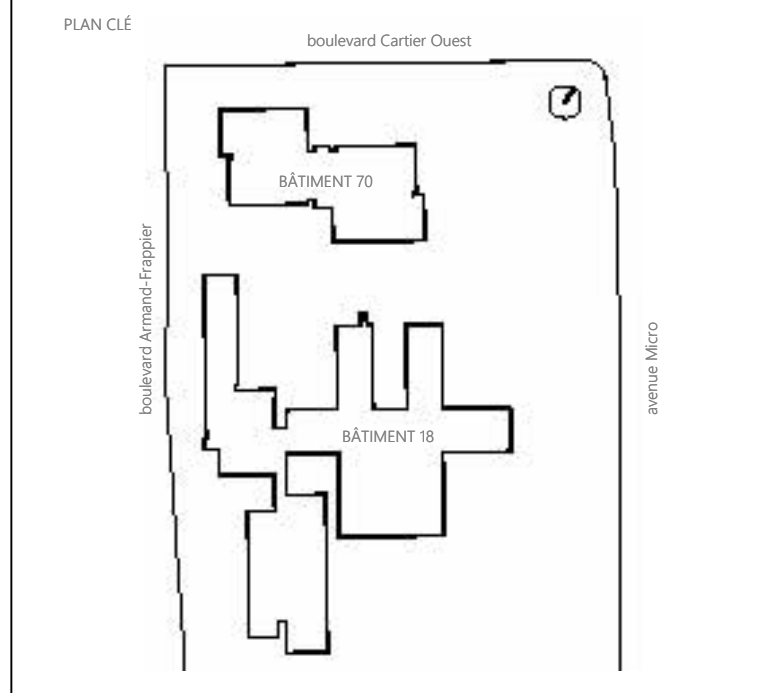
Échelle: Comme indiqué
ARCHITECTURE
Feuille n°

A012

Dessiné par: SR Révisé par: R1

No. Projet/Client: 3031583/031582 Conçu par: VD Vérifié par: VD

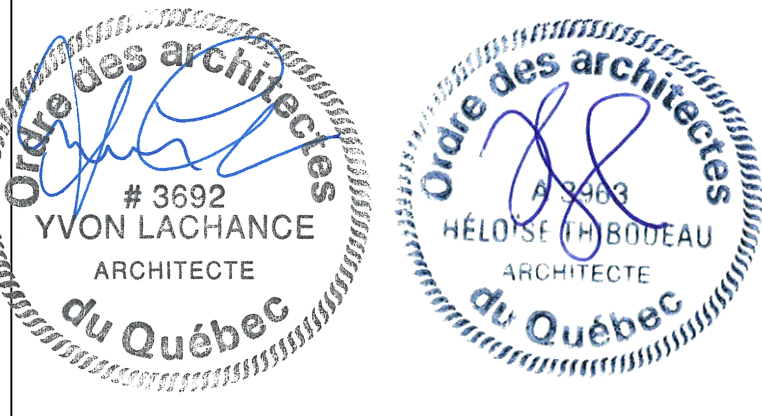
No. Projet/FA: 24005 No. Projet/FA: 240019



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-26	ADDENDA A1	1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE	0
DATE	EMIS POUR	PAR REV



TITRE DU DESSIN:
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70
 - PLANS DES NIVEAUX

Echelle 1:100
 ARCHITECTURE
 Feuille n°

DA103
 Dessiné par MA MA Révisé par R1
 No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
 031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet Y.F.A. 240019

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION

- VOIR AUSSI LES NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION SUR A002.
- VOIR COMPOSITIONS TYPES EXISTANTES ET DÉMOLITION SUR A003.
- VOIR ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE AU DEVIS COMME COMPLÉMENT D'INFORMATION.
- SIC AUX PLANS, TOUTES LES PORTES, LES CADRES ET LA QUINCAILLERIE SONT EXISTANTS, CONSERVÉS ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- SIC, TOUTES LES FENÊTRES ET LEUR TABLETTE EXISTANTE SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE LOCAL H005A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- RAGRÉER LES CLOISONS SUITE AU RETRAIT DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX (H.C.) EX: TABLEAU D'ÉCRITURE, AFFICHAGE, ACCESSOIRES ETC.
 A. INCLURE À LA PORTÉE DES TRAVAUX DE RAGRÉER UNE SECTION DE CLOISON SÈCHE PAR LOCAUX DU SECTEUR SRI (BÂTIMENT 70) SUITE AU RETRAIT DES TABLEAUX. VOIR ANNEXE PHOTOS.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR LE CONSERVÉ ET LA TRANCHE (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES), EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1200mm x 2400mm. EMBLACEMENT EXACT À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

- NOTES SPÉCIFIQUES AUX CLOISONS TEMPORAIRES :**
- POSITION DES CLOISONS À COORDONNER AVEC LA TRANCHE DE PLAFOND ACoustIQUE EXISTANTE ET AVEC LES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENTRE-PLAFOND. VOIR ING.
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA NON-PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE AU TRAVERS DE LA CLOISON ET DANS L'ENTRE-PLAFOND.
 - SIC ET LORSQUE POSSIBLE, TOUTES LES CLOISONS SERONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE, JUSQU'AU DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE. DÉCOUPER LES RANGS DE GYPSE EN SUIVANT LE PROFIL DES CANNELURES DU PONTAGE D'ACIER LE CAS ÉCHÉANT.
 - RAGRÉER ET PRENDRE LES SURFACES IMPACTÉES À L'IDENTIQUE APRÈS RETRAIT DES CLOISONS TEMPORAIRES

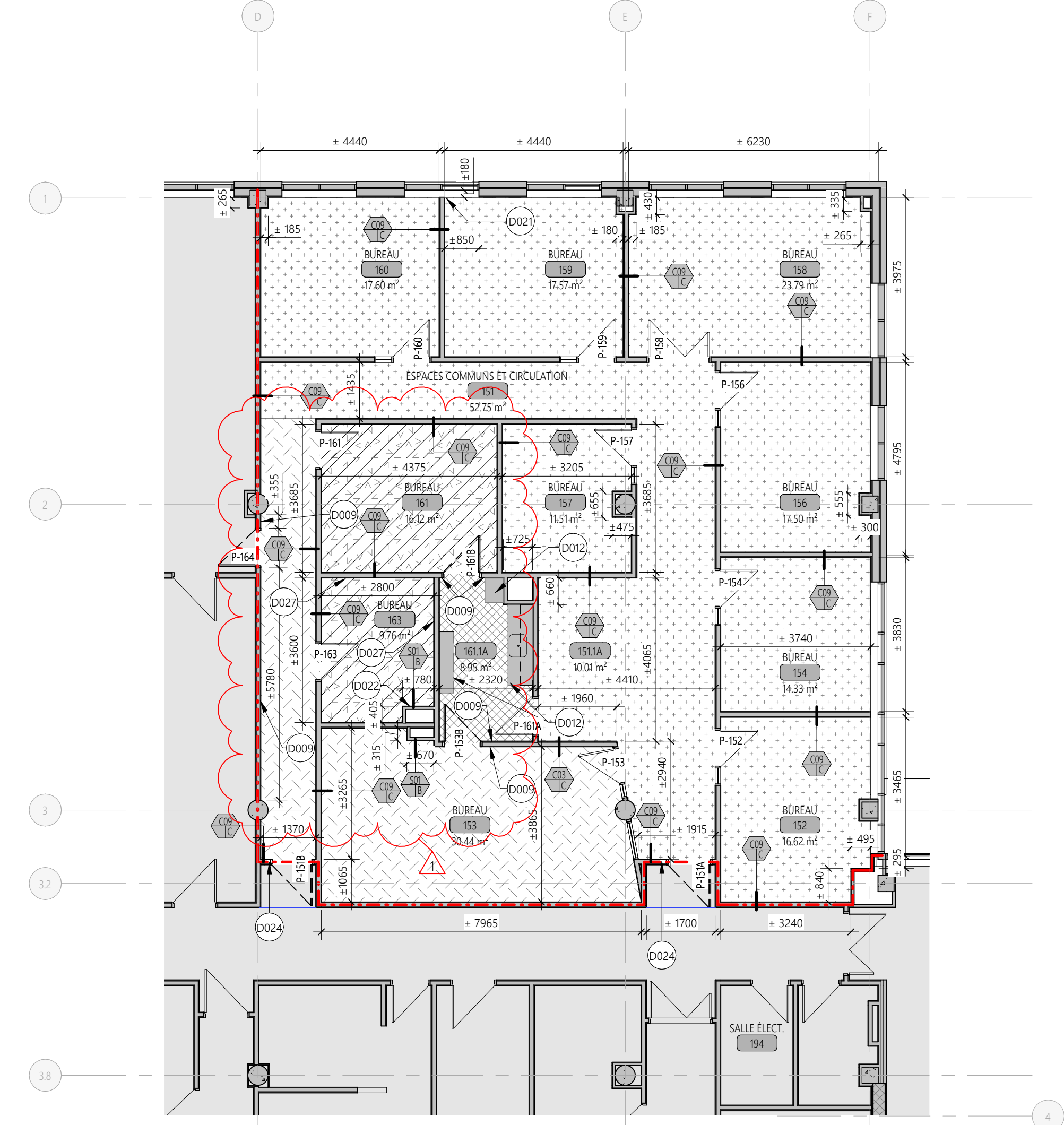
- CLOISON TEMPORAIRE RIGIDE, VOIR DEVIS ET HYGIÈNE
 --- CLOISON TEMPORAIRE FLEXIBLE, VOIR DEVIS
- NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF):**
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
 --- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.
- AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
 AU BÂTIMENT 18, ALLE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

LÉGENDE DE PLANCHER - DÉMOLITION

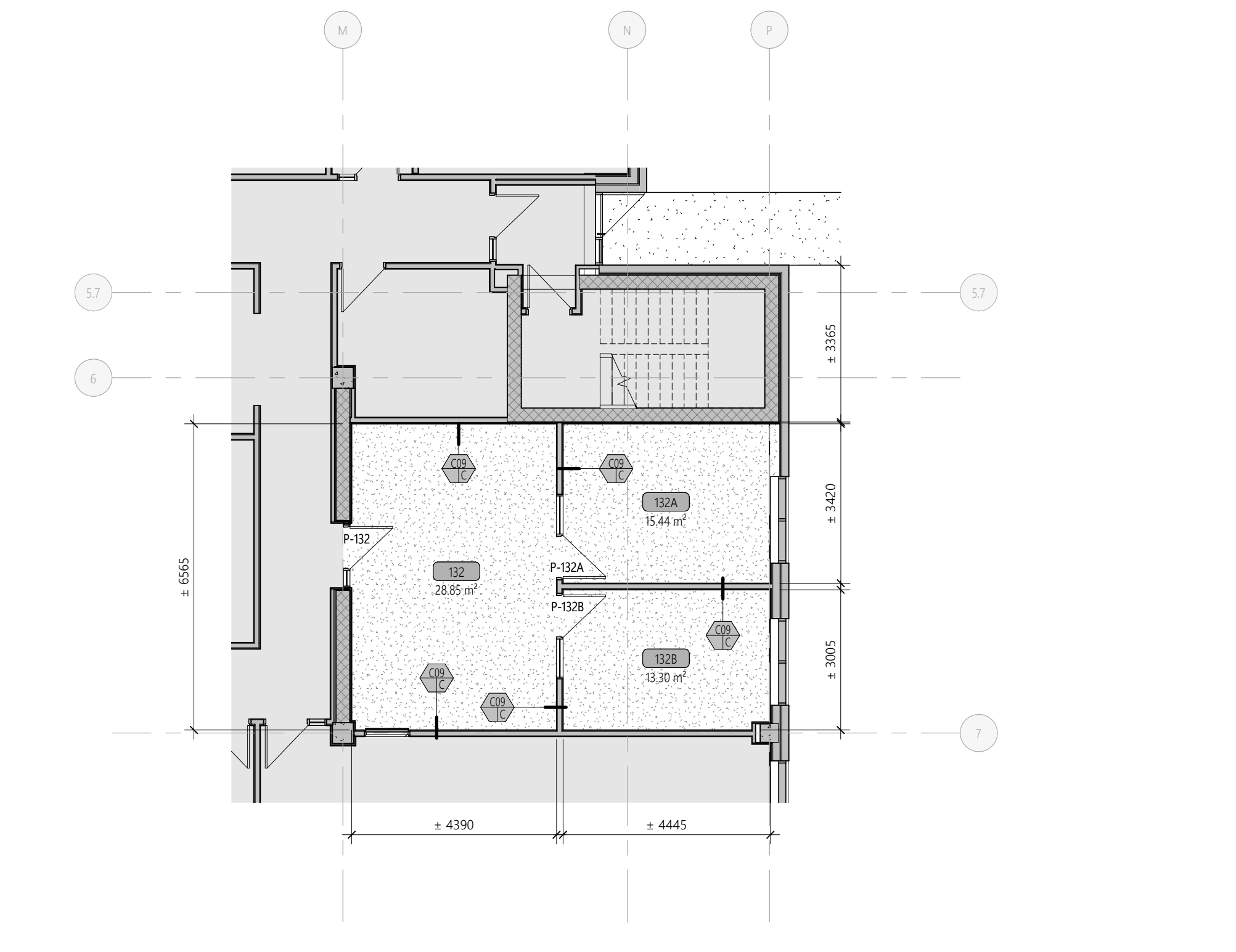
- (DF-1) DÉMOLIR 2 ÉPAISSEURS DE REVÊTEMENT DE PLANCHER:
 1. TAPIS ET PLINTHE DE TAPIS.
 2. CARREAUX DE VINYLE, VOIR DOC. HYGIÈNE.
- (DF-2) REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR, SRM POUR LES NOUVELLES CLOISONS, VOIR NOTES SPÉCIFIQUES SUR SÉRIE A100 ET A900.
 SRI: DÉMOLIR POUR LAISSER LE SRX (DESSOUS LE TAPIS) EXISTANT APPARENT.
- (DF-3) REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR.
- (DF-5) REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE EXISTANT INCLUANT LES PLINTHES DE VINYLE À DÉMOLIR. VOIR DOC. HYGIÈNE.
- (DF-6) REVÊTEMENT DE PLANCHER DE TERRAZZO À CONSERVER, NETTOYER ET PRÉPARER POUR RAGRÉER PARTIEL. VOIR A-900 ET DEVIS 09 ET 07 00.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANTE À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE ET PLINTE DE VINYLE EXISTANTS CONSERVÉS.

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

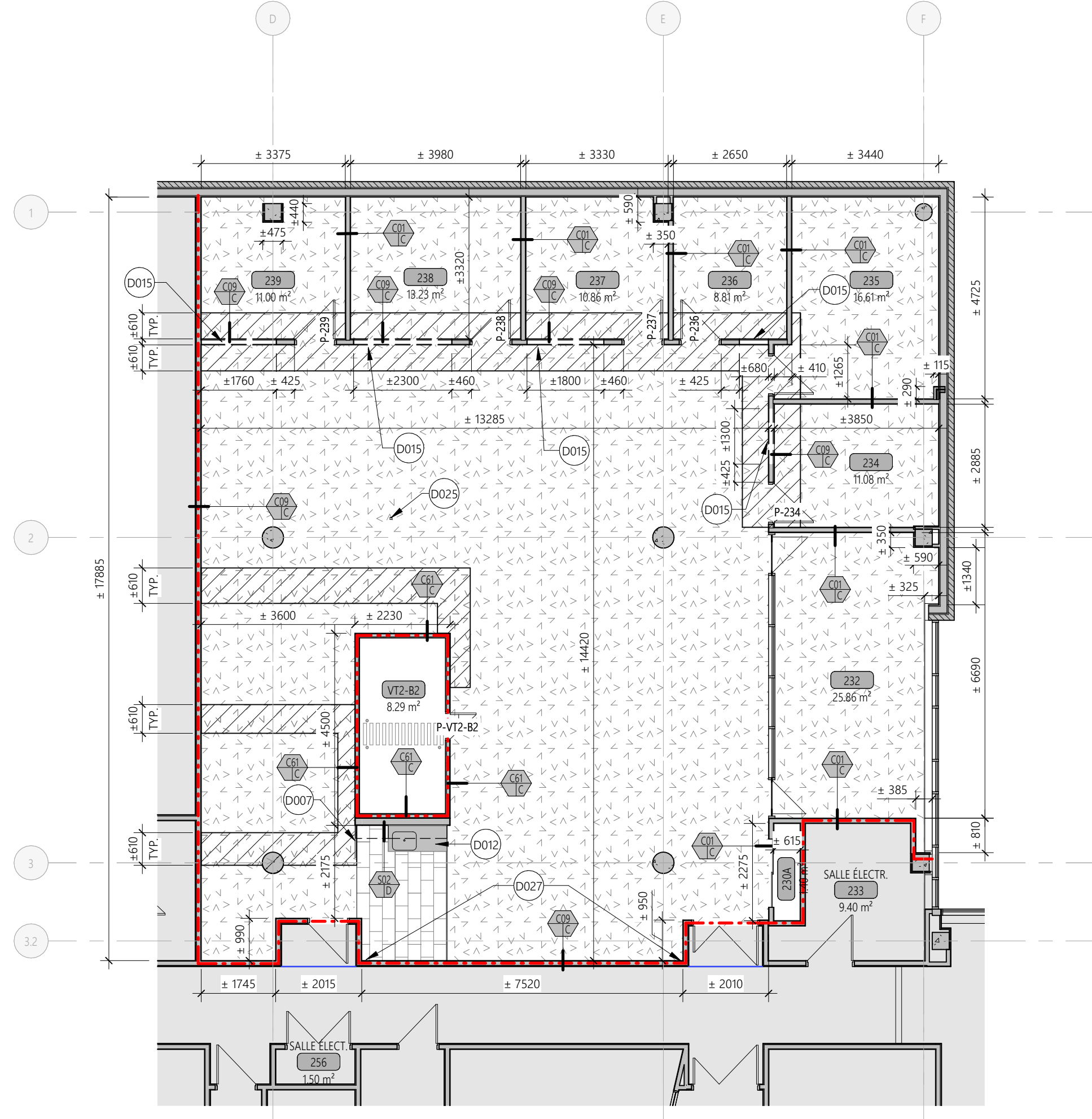
- D007 PANNEAU DE MOBILIER DE CUISINE À DÉMOLIR, RETIRER ARMOIRE HAUTE TEMPORAIREMENT, CONSERVER EN VUE DE SA RÉINSTALLATION.
- D009 RETIRER LA PLINTE SUR CE MUR
- D012 MOBILIER DE CUISINE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX
- D015 LA CLOISON EXISTANTE SE TERMINE À LA HAUTEUR DU PLAFOND SUSPENDU. DÉMOLIR AVEC PRÉCAUTION ET DÉTÉCTER LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE AVANT DE FAIRE L'OUVERTURE. DÉMOLIR SUFFISAMMENT POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN CADRE ENGLOBBANT (NOUVELLE CLOISON VITRÉE).
- D021 TABLETTE DE FENÊTRE EXISTANTE EN STATIF À REMPLACER. EXÉCUTER UN TRAIT DE SCIE DROIT À LA JONCTION DE LA CLOISON. RETIRER LA TABLETTE ET PRÉPARER LA SURFACE EN VUE D'EN INSTALLER UNE NOUVELLE. VOIR ANNEXE PHOTO.
- D022 SOULÈVAGE À RAGRÉER, VOIR ANNEXE PHOTO
- D024 DÉMOLITION PARTIELLE DE LA CLOISON EXISTANTE (±150mm SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU CADRE) POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CADRE D'ACIER ENGLOBBANT (NOUVELLE PORTE ET NOUVEAU CADRE)
- D025 COLONNETTE DE SERVICES ÉLECTRIQUE ET TÉLÉCOM EXISTANTE À RETIRER, VOIR SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUE
- D027 DÉMOLIR DES SECTIONS DE LA CLOISON EXISTANTE POUR AJOUTER DE NOUVEAUX FONDOS DE VISSAGE AFIN FIXER LE NOUVEAU MOBILIER. VOIR SÉRIE A800, A900 ET DEVIS SECTION 09 22 16. RAGRÉER TOUTES LES OUVERTURES FAITES AVEC UN GYPSE D'ÉPAISSEUR TEL QUE L'EXISTANT ET PRÉPARER LES SURFACES EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE.



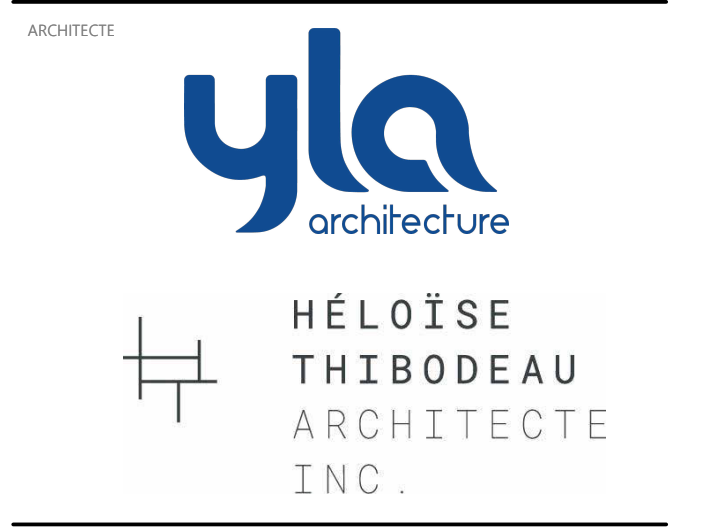
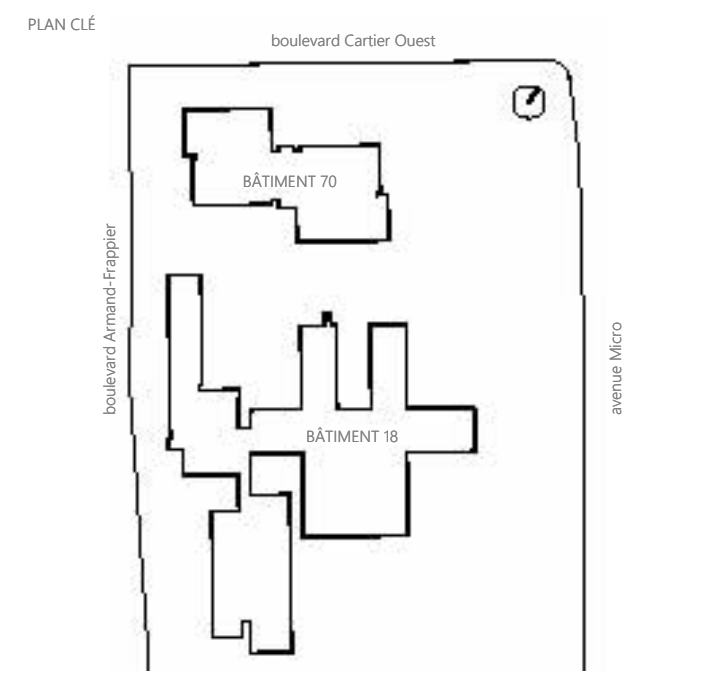
2 PLAN RDC SECTEUR SRI - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



1 PLAN RDC SECTEUR SST - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



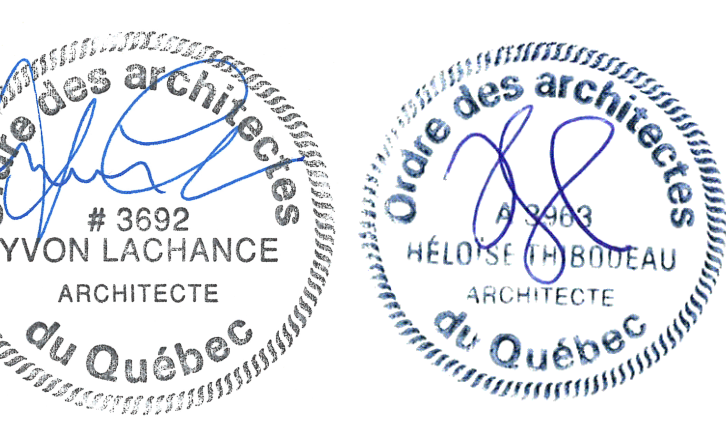
3 PLAN NIVEAU 2 SECTEUR SRM - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	EMIS POUR	PAR	REV
2024-11-26	ADDENDA A1		1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE		0



TITRE DU DESSIN
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS

Echelle 1:100

ARCHITECTURE
 Feuille n° **DA203**

Dessiné par MA Révisé par R1
 No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
 031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

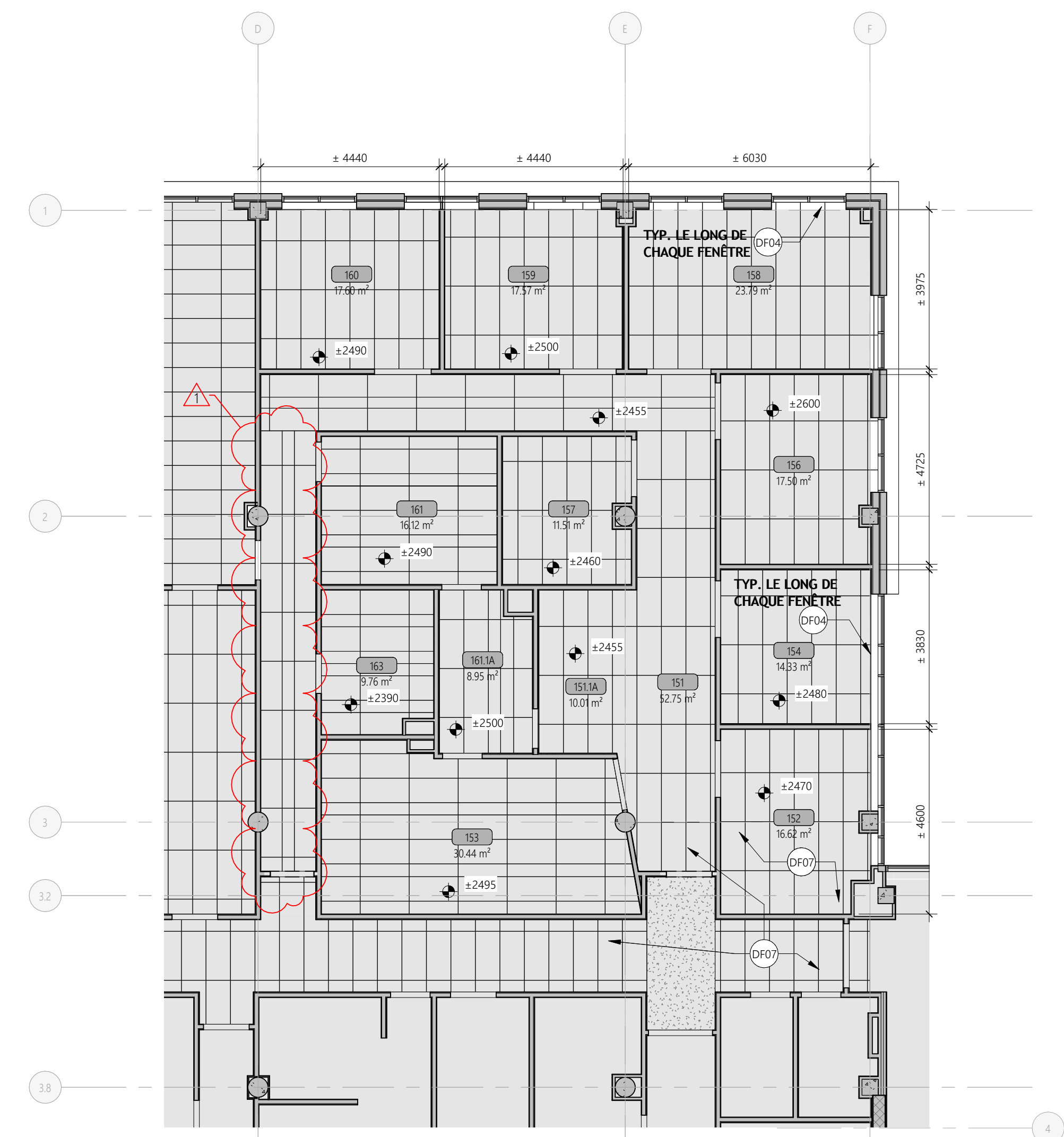
- CONSULTER LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ, EN MÉCANIQUE ET EN STRUCTURE POUR LA PORTEE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DANS CES DISCIPLINES.
- RAGRÉER TOUTES LES SURFACES SUITES AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION AVEC UN FINI SIMILAIRE À CEUX EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANTS, CONSERVÉS ET TOUCHÉS PAR LA PORTEE DES TRAVAUX DE TOUTES LES DISCIPLINES. AUX FINS DE CALCULS, INCLURE QUATRE (4) MODÈLES DE CARREAUX À REMPLACER ET À VALIDER SUR PLACE.
- POUR TOUT ÉQUIPEMENT DE PLAFOND EXISTANT DÉMOLI ET NON REMPLACÉ, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE.
- S.I.C. TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRI, SST ET SRM) ANSI QUE CELLES DU BÂTIMENT 18 (SECTEUR H SYNDICAT) SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
 - LES IDENTIFIER, LES RETIRER ET ENTREPOSER LES TOILES SOLAIRE EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE. LES REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX.
- HAUTEUR DALLE À DALLE :
 - BÂTIMENT 18, SOUS-SOL: ±3240mm
 - BÂTIMENT 18, RDC: ±3150mm
 - BÂTIMENT 70, RDC ET ÉTAGE: ±3380mm

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

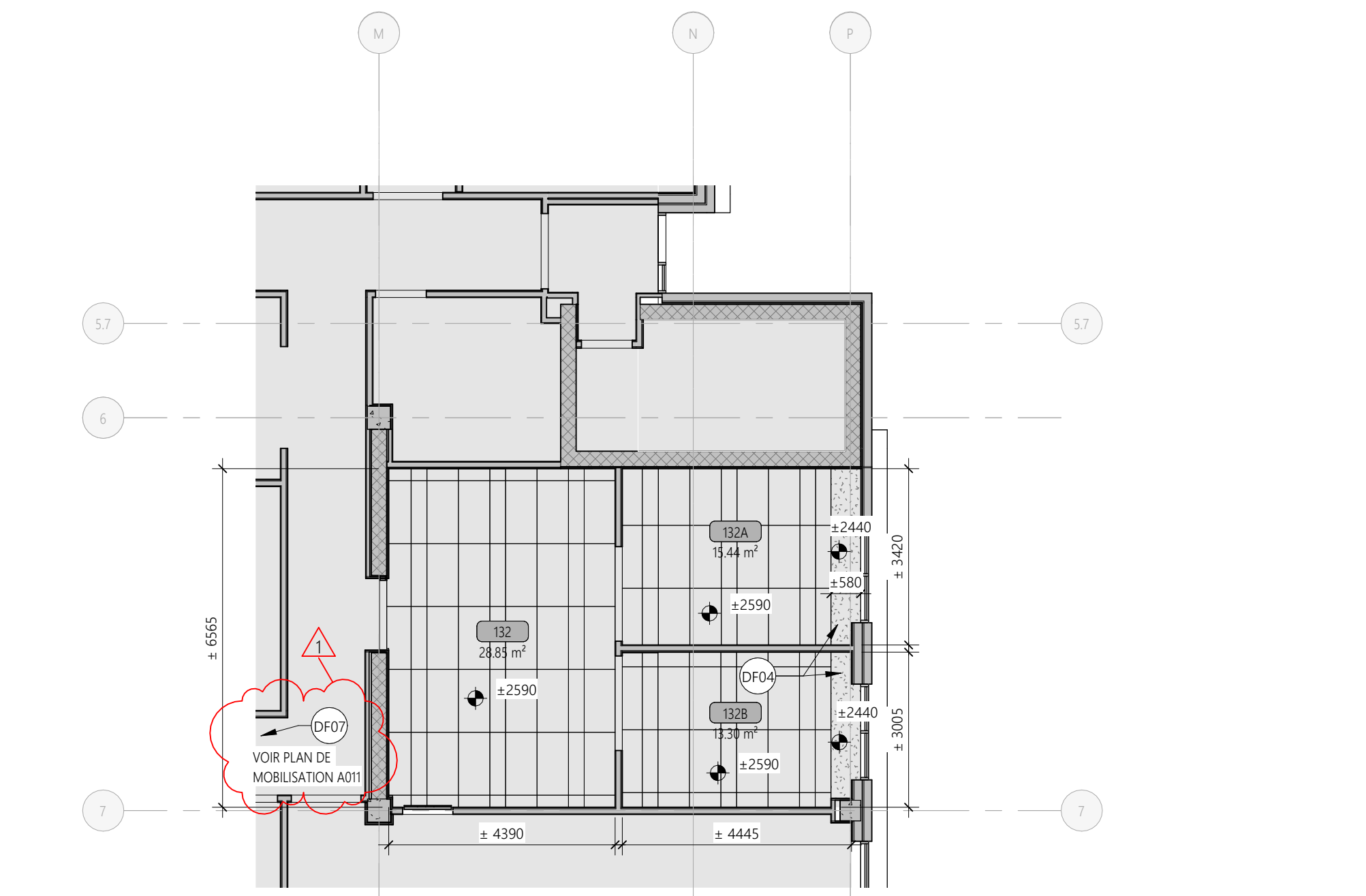
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 610mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- STRUCTURE APPARENTE, EXISTANTE, CONSERVÉE
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT À CONSERVER
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À CONSERVER
- NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À CONSERVER, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- HAUT-PARLEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- ÉQUIPEMENT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN MÉCANIQUE
- TRAPPE DE PLAFOND EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN PROTECTION INCENDIE

NOTES SPÉCIFIQUES PLAFOND DÉMOLITION

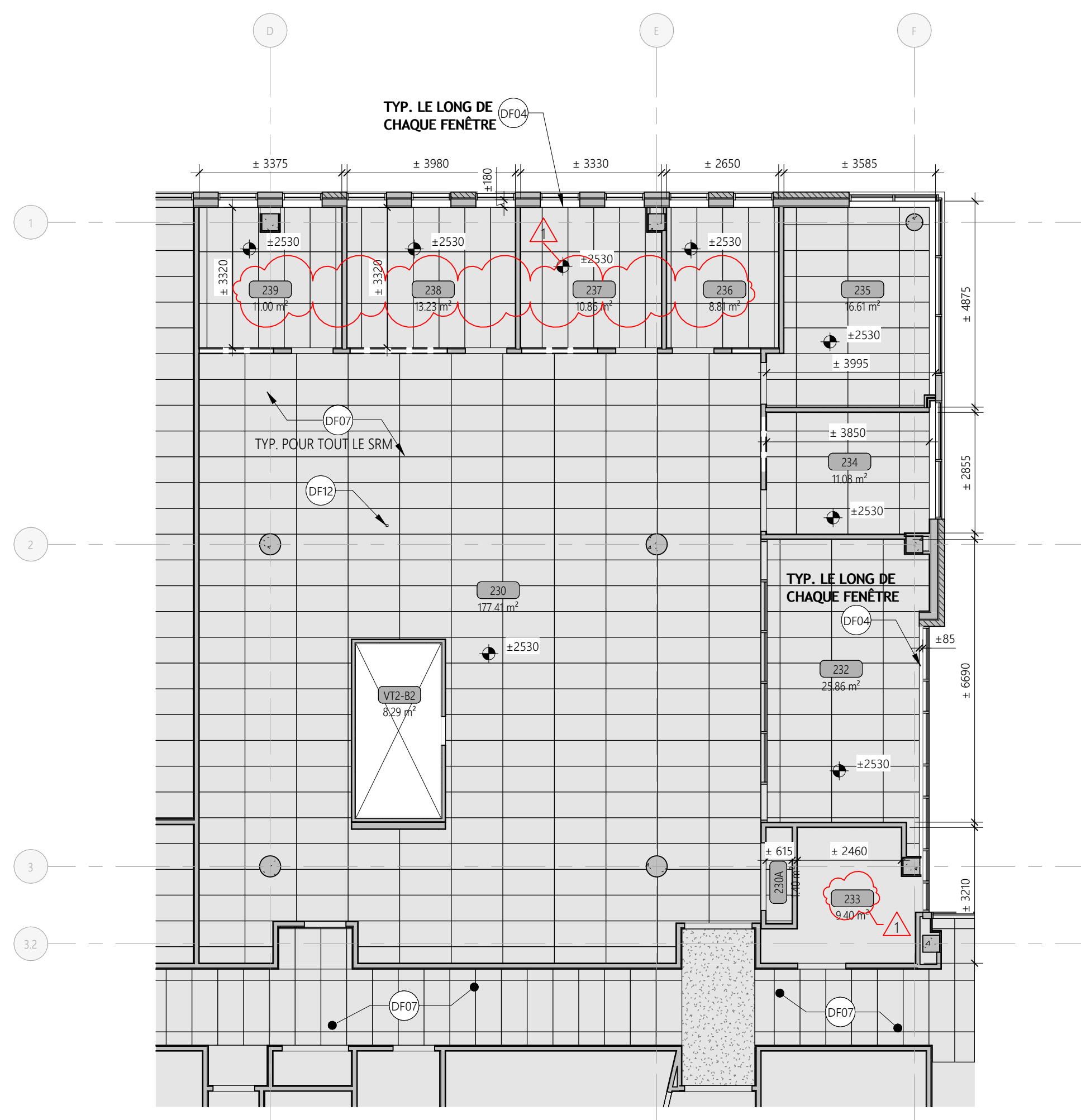
- DF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. PRÉPARER ET RAGRÉER EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE.
- DF07 PLAFONDS EXISTANTS ET CONSERVÉS. REMPLACER ET RAGRÉER ENVIRON 10% DES CARREAUX ABIMÉS PAR LA PORTEE DE TRAVAUX EN ARCHITECTURE ET PAR LA DISTRIBUTION EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR DOC. ING.
- DF12 COLONNETTE DE SERVICES ÉLECTRIQUE ET TÉLÉCOM EXISTANTE À RETIRER, CARREAU DE PLAFOND ACOUSTIQUE À REMPLACER.



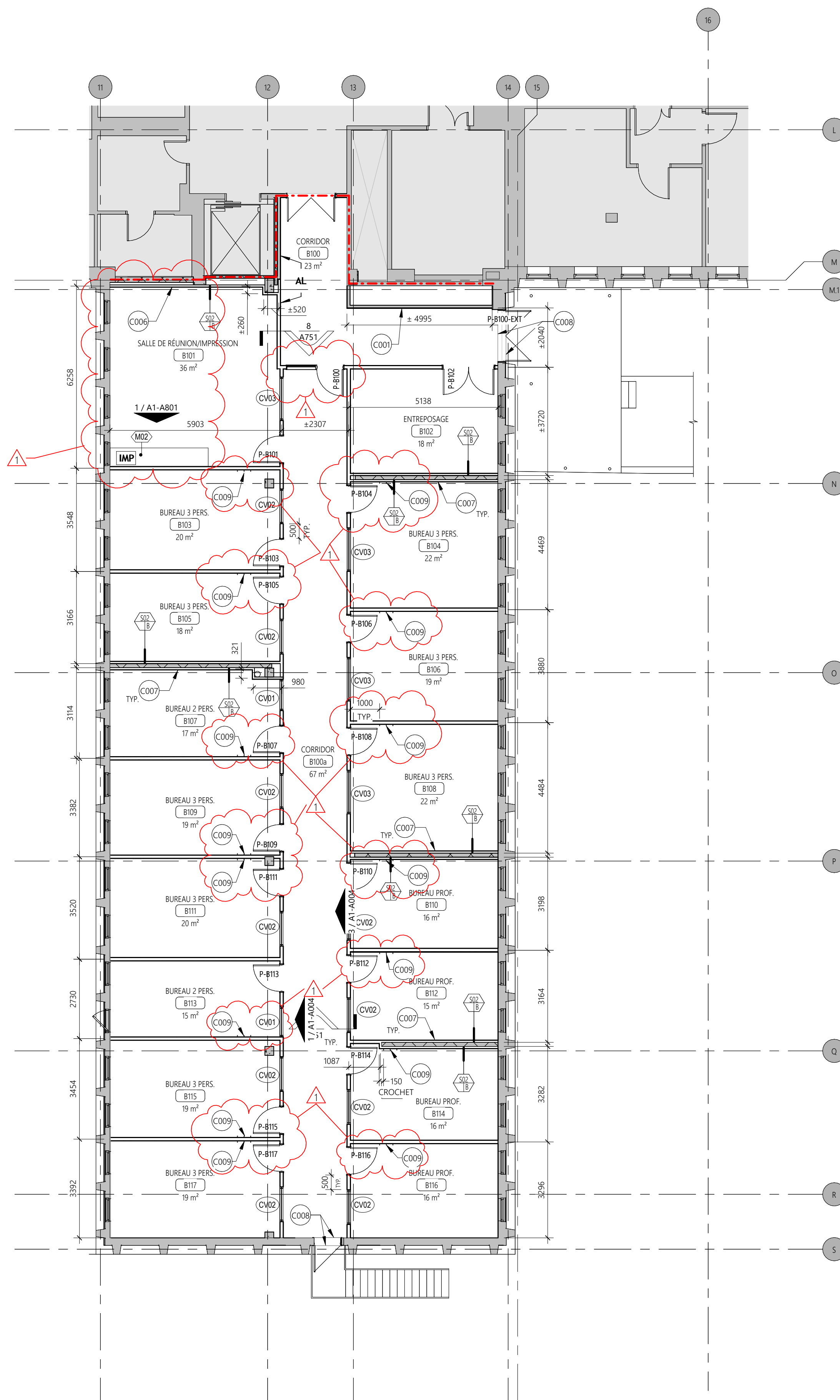
2 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. RDC SECTEUR SRI - EXIST. ET DÉMO.
 1:100



1 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. RDC SECTEUR SST - EXIST. ET DÉMO.
 1:100



3 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. NIV 2 SECT. SRM - EXIST. ET DÉMO.
 1:100



1 BÂT. 18 - PLAN RDC AILE B - CONSTRUCTION
A102 1 : 100

NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION

- VOIR PAGE A002 ET A003 POUR LES SCF ET LES DRF REQUIS. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DE LA CLOISON JUSQU'À LA DALLE ET PONTAGE. PEU IMPORTER LA COMPOSITION DE LA CLOISON. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DES PLANCHERS. PEU IMPORTER LA COMPOSITION.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LE DÉTAIL DES MOBILIERS.
- VOIR LA SÉRIE A900 POUR LES FINIS ET LES COULEURS.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET AUTRES MONTRES AUX PLANS D'ARCHITECTURE LE SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET POUR SEULE FIN DE LOCALISATION. SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'INGÉNIEURIE POUR LES SPÉCIFICATIONS, TYPES ET QUANTITÉS.
- SIC, TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS NON-IDENTIFIÉES SONT DE TYPE C006 AVEC UNE VALEUR ACOUSTIQUE (ITS) VISE DE 50.
- LE LOCAL H066A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES). EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1220mm x 2440mm. EMPLOI EXACT À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

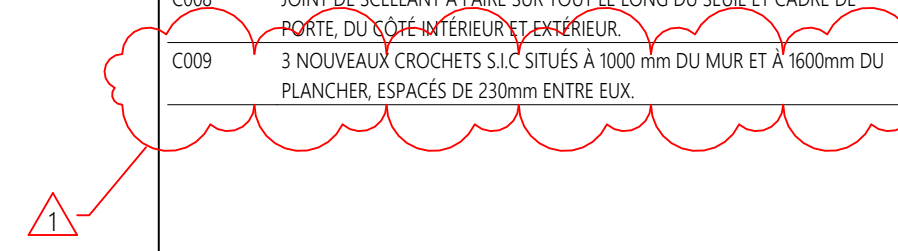
- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.

AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.

AU BÂTIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

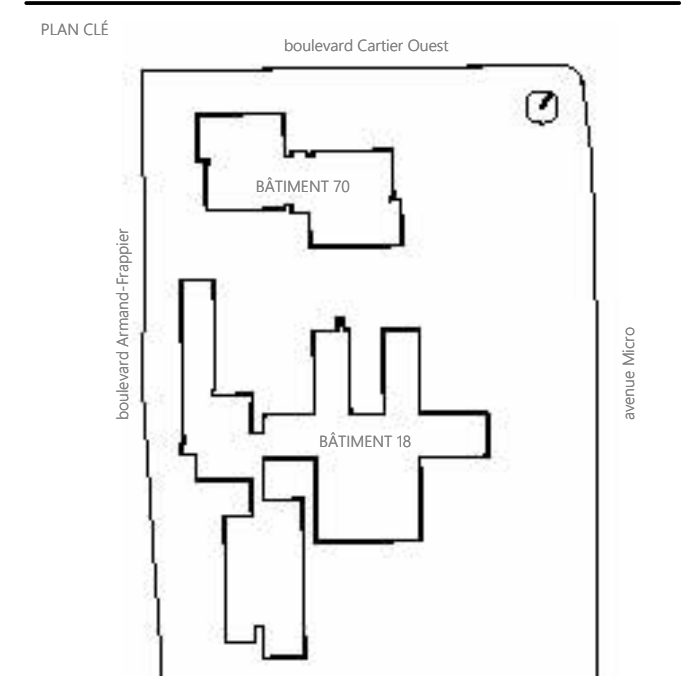
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

- C001 CLOISON À RAGRÉER SUITE AU TRAVAIL D'ÉLECTRO-MÉCANIQUE. NOUVEAU ISOLANT ET NOUVEAU Gypse, JOINT TIRÉS ET PEINTURE.
- C006 FOND DE CLOUAGE À INSTALLER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN ÉCRAN NUMÉRIQUE INTERACTIF (H.C.) ±1220mm x 2440mm.
- C007 LES SOUFFLAGES ONT POUR BUT D'AMÉLIORER L'ACOUSTIQUE ENTRE LES BUREAUX. VOIR DÉTAILS TYPIQUES A002 POUR DÉTAIL DE SCÉLLANT ACOUSTIQUE CONTINU.
- C008 JOINT DE SCÉLLANT À FAIRE SUR TOUT LE LONG DU SEUIL ET CADRE DE PORTE. DU 305mm DE HAUTEUR.
- C009 3 NOUVEAUX CROCHETS S.I.C. SITUÉS À 1000 mm DU MUR ET À 1600mm DU PLANCHER. ESPACÉS DE 230mm ENTRE EUX.



PROJET: AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



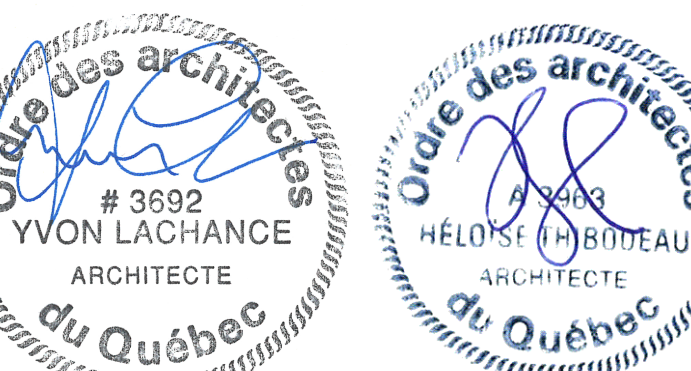
INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-26	ADDENDA A1	1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE	0
DATE	EMIS POUR	PAR REV

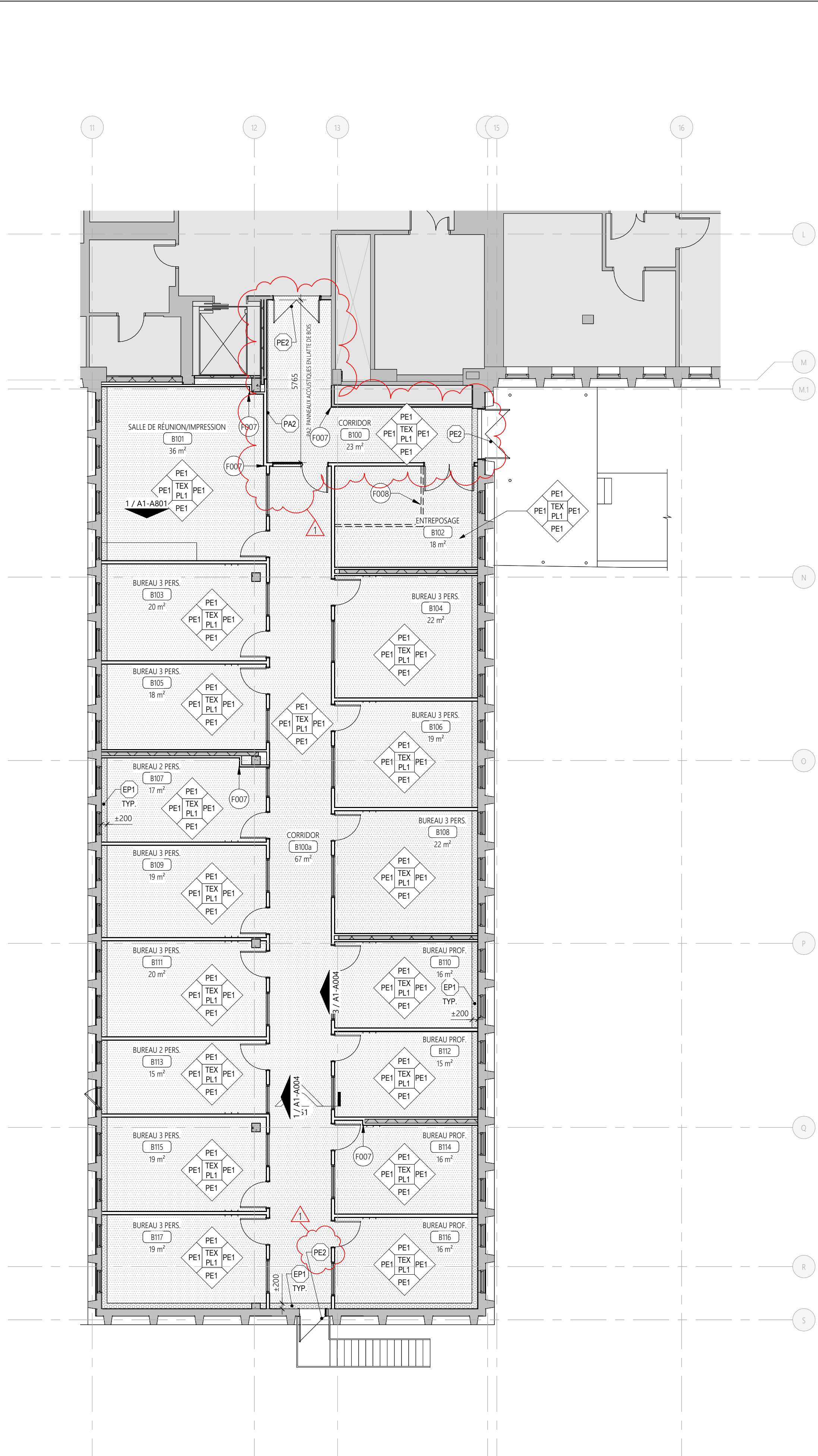


TITRE DU DESSIN:
CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS
REZ DE CHAUSÉE

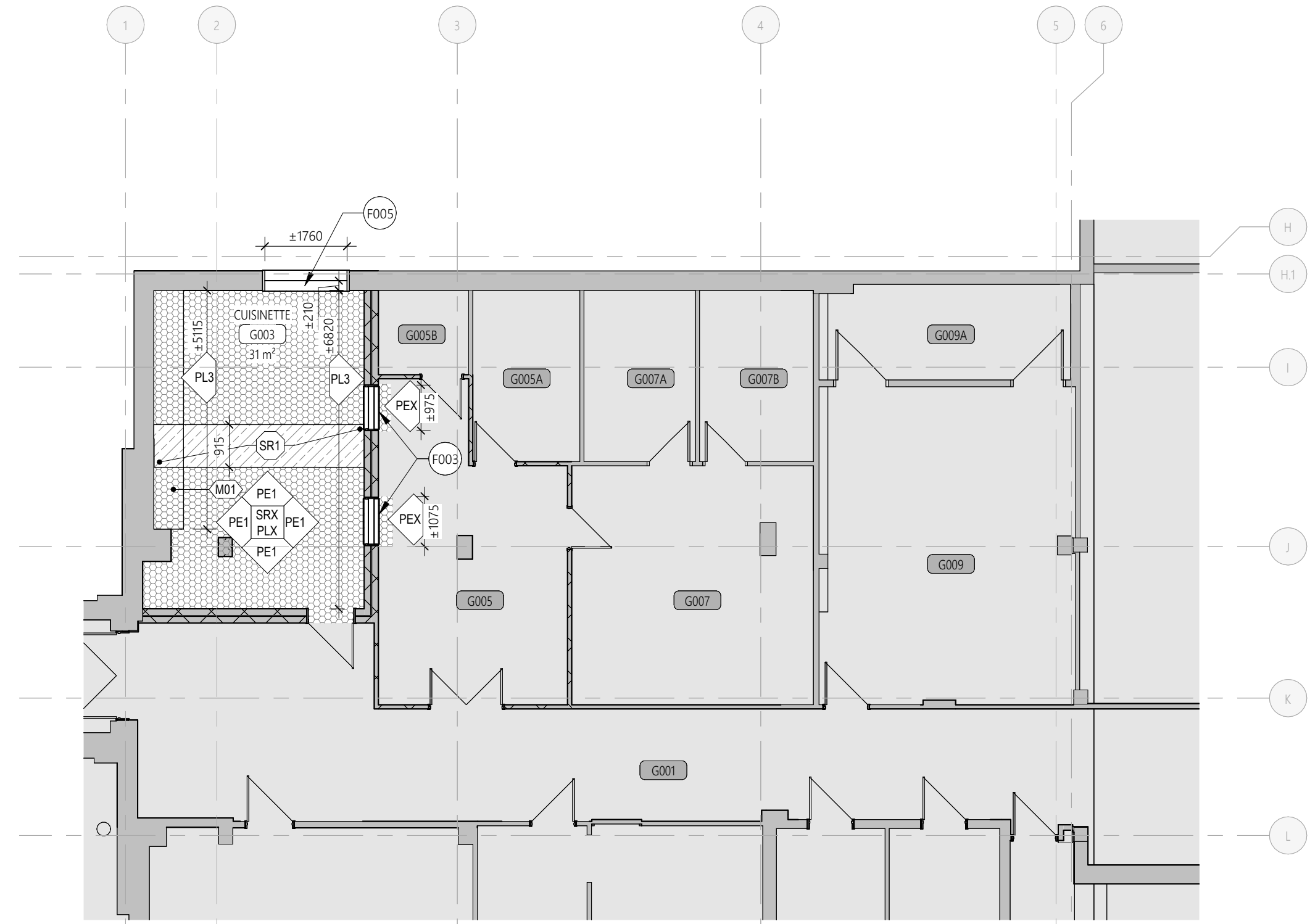
Echelle: 1 : 100

ARCHITECTURE
Feuille n°
A102

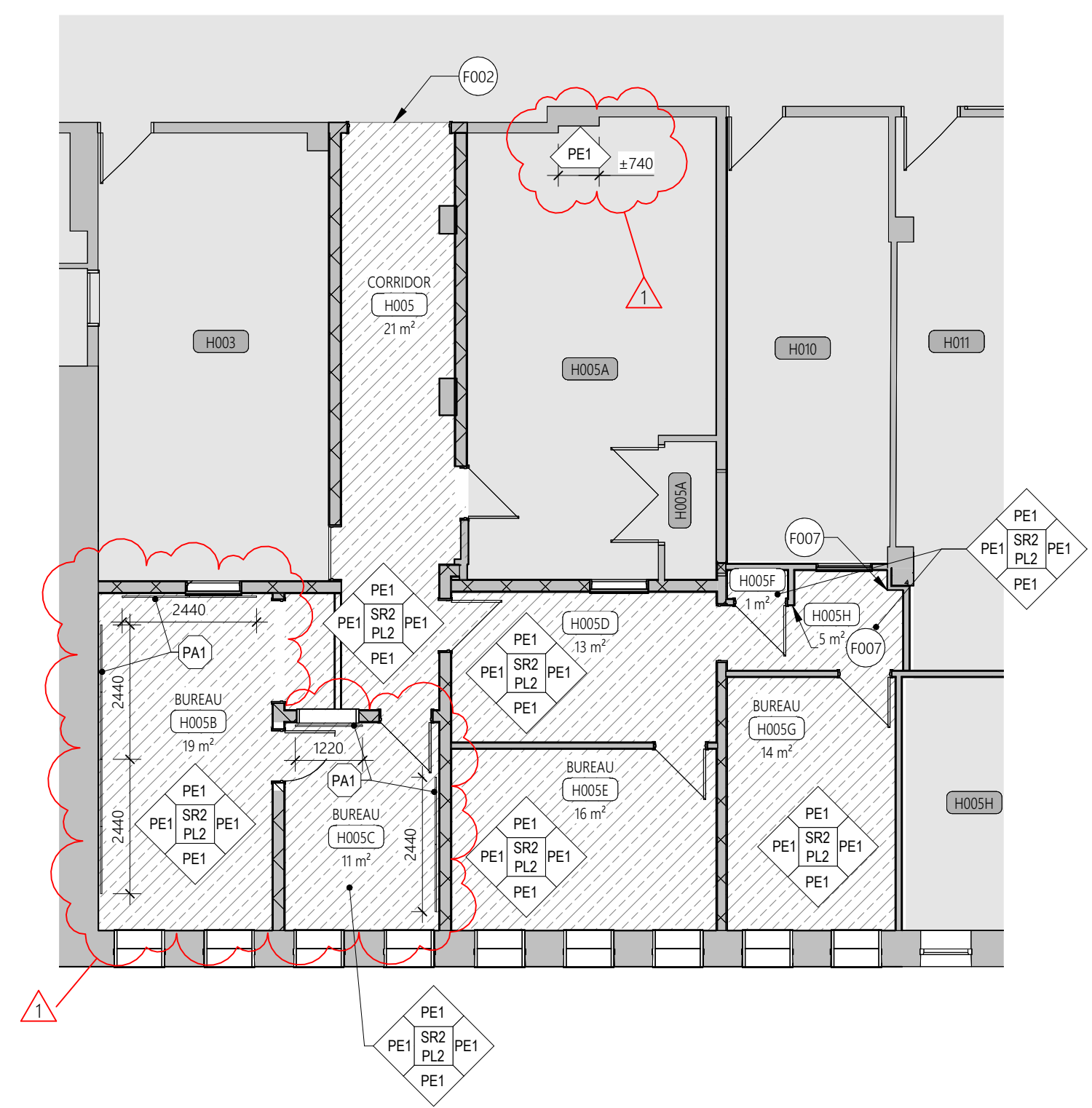
Dessiné par: MA Révisé: R1
No. Projet client: Conçu par: VD/MA Vérifié par: VD
031583/031582 No. Projet I.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



3 BÂT. 18 - PLAN DES FINIS RDC AILE B
A901 1:100



2 BÂT. 18 - PLAN DES FINIS S-S SECTEUR AILE G
A901 1:100



1 BÂT. 18 - PLAN DES FINIS SOUS-SOL SECTEUR AILE H
A901 1:100

NOTES GÉNÉRALES - PLANS DES FINIS

- VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS
- SIC, TOUTES LES SURFACES DE MURS, CLOISONS ET RETOMBÉES DE PLAFONDS EN GYPSE EXISTANTES CONSERVÉES ANSI QUE LES NOUVELLES QUI SONT IMPACTÉES PAR LA PORTÉE DE TRAVAUX SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1
- SIC, TOUTS LES MURS ET STRUCTURE APPARENTE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 (INCLUANT LE ÉLÉMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES)
- VOIR LA SÉRIE A200 POUR LES NOTES SPÉCIFIQUES À LA PEINTURE DES PLAFONDS ET RETOMBÉES.
- SIC, TOUTES LES COLONNES:
 - SONT LAISSÉES EN BÉTON APPARENT AU BÂTIMENT 70, SECTEURS SRM ET SRI
 - SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 DANS LES SECTEURS ÉPIDÉMIOLOGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCAUX H) DU BÂTIMENT 18
- SIC, TOUTES LES PORTES ET CADRES (INCLUANT CADRES VITRÉS ET PORTES DE GARDE-ROBE) SONT À PEINDRE:
 - DE COULEUR PE1 DANS LES SECTEURS ÉPIDÉMIOLOGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCAUX H) DU BÂTIMENT 18
 - DE COULEUR TEL QUE L'EXISTANT DANS LE SECTEUR SRM, SRI ET SST (BÂTIMENT 70), AUX FINS DE CALCUL, INCLURE TROIS (3) COULEURS DIFFÉRENTES À AGENCER SUR PLACE
 - VOIR DEVIS ET TABLEAU DES PORTES ET CADRES 08 00 10 POUR CIBLER LES PORTES EN BOIS NATUREL ET CELLES À PEINDRE. RETIRER LA SIGNALISATION EXISTANTE ET LA RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE (INCLUANT NO. PORTE ET PLAQUETTES)
- SIC, TOUTS LES CONDUITS ÉLECTROMÉCANIQUES SONT À PEINDRE DE COULEUR TEL QUE LA SURFACE SUR LESQUELLES ILS SE TROUVENT.
- TOUT FILAGE EN SURFACE EXISTANT OU NOUVEAU EST À PEINDRE TEL QUE LA SURFACE ADJACENTE.
- TOUTS LES FINIS DEVONT ÊTRE INSTALLÉS AVANT L'ÉBÉNISTERIE ET DEVRONT DONC SE PROLONGER SOUS CEUX-CI.
- SIC, INSTALLER UNE NOUVELLE PLINTE DE VINYLE TEL QUE L'EXISTANT SUR TOUTS LES NOUVEAUX MURS ET LES NOUVELLES CLOISONS.
- INSTALLER DES MOULURES DE TRANSITION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉPAISSEURS DE PLANCHER ET ENTRE LES DIFFÉRENTS FINITIONS. VOIR DEVIS.
- SIC, TOUTES LES TRANSITION DE FINIS AU PLANCHER SE FONT AU CENTRE DE LA PORTE EN POSITION FERMÉE.
- APPLIQUER UN SCÉLANT CLAIR À TOUTES LES JONCTIONS ENTRE LE MOBILIER INTÉGRÉ ET LE PLANCHER, ENTRE LE MOBILIER ET UNE CLOISON, UN COMPTOIR ET UNE SURFACE VERTICALE, LES CADRES DE PORTES ET LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER SOUPLES. VOIR DEVIS
- LORSQU'APPLICABLE, LES PLINTHES MURALES DOIVENT SE POURSUIVRE AU POURTOUR DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (COLONNES).
- ASSURER LA PROTECTION DES ÉLÉMENTS ET SURFACES EXISTANTS CONSERVÉS DURANT LES TRAVAUX. RÉPARER TOUT DOMMAGE (OCCASIONNÉS PAR LES TRAVAUX, TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES) ET REPENDRE.
- METTRE UN COIN DE PROTECTION À CHAQUE COIN SAILLANT DE TOUTES CLOISON, COLONNES ET AUTRES.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LES DÉTAILS DE MOBILIER INTÉGRÉ.

LÉGENDE DES FINIS ET MATÉRIAUX

REVÊTEMENTS DE PLANCHER	
PE1	REVÊTEMENT DE TERRAZZO EXISTANT CONSERVÉ
EP1	REVÊTEMENT DE PLANCHER EPOXYDIQUE SYSTÈME 01 (IMITATION TERRAZZO) VOIR DEVIS 09 67 00
SRX	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ
SRX	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ
SR1	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS COULEUR : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS
SR2	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : TEL QUE SR1 COULEUR : À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE PARMIS LA GAMME STANDARD
SCX	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN CARREAUX EXISTANT CONSERVÉ
TAX	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
TAX	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
TAX	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
TAT	REVÊTEMENT DE TAPIS SÉRIE ET COULEUR : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS
CPX	REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANT CONSERVÉ
PLINTHES	
PLX	PLINTE DE VINYLE EXISTANTE CONSERVÉE HAUTEUR : 100mm
PL1	PLINTE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : 27 MIST
PL2	PLINTE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
PL3	PLINTE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : NOIR, À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
PL4	PLINTE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : BLEU MARIN À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
PL5	PLINTE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : GRIS À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
PEINTURE	
PE1	COULEUR GÉNÉRALE: OC-65 DENTELLE DÉLICATE DE BENJAMIN MOORE
PE2	COULEUR DES PORTES ET CADRES: OC-10 SABLE BLANC DE BENJAMIN MOORE
PEX	COULEURS TELLES QUE CELLES EXISTANTES (AU FIN DE CALCUL FOURNIR ET INSTALLER 3 COULEURS À AGENCER SUR PLACE)
PANNÉAUX ACOUSTIQUES	
PA1	PANNÉAUX MURAUX, LE DESSUS DU PANNÉAU ALIGNE AVEC LE DESOUS PLAFOND
PA2	PANNÉAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE

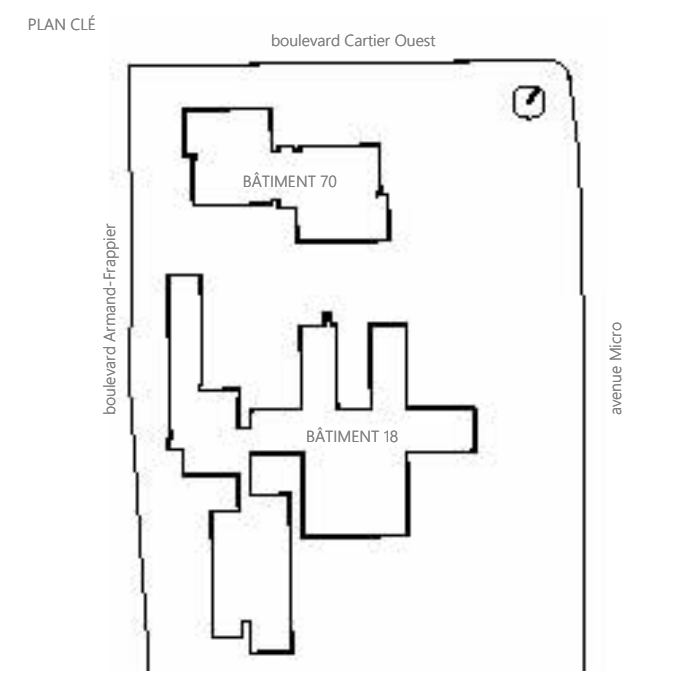
NOTES SPÉCIFIQUES DE FINIS

F002	MOULURE DE TRANSITION, VOIR DEVIS
F003	NOUVELLE SECTION DE PLINTE, TEL QUE L'EXISTANT
F005	NOUVELLE TABLETTE DE FENÊTRE SUR TOUTE LA LONGUEUR ET LA PROFONDEUR INDICQUÉES, 13mm ÉPAIS, FINI SM1 (VOIR COUPE SIM. G(A80))
F007	PROTECTEUR D'ANGLE, VOIR DEVIS
F008	BANDE JAUNE DE MARQUAGE AU SOL POUR DÉLIMITER LA HAUTEUR SOUS LES CONDUITS DE VENTILATION EN DÉÇA DE 2100mm. POSITION ET DIMENSION DU CONTOUR À VALIDER SUR PLACE. VOIR DEVIS 09 67 00

PROJET
AFSB – Réaménagement
de bureaux aux bâtiments
18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1R7

CLIENT
INRS Institut national de la recherche scientifique



ARCHITECTE
yla architecture
HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE
PAGEAU MOREL
sdk

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	EMIS POUR	PAR	REV
2024-11-26	ADDENDA A1		1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE		0

Ordre des architectes
3692
YVON LACHANCE
ARCHITECTE

Ordre des architectes
3692
HÉLOÏSE THIBODEAU
ARCHITECTE

TITRE DU DESSIN
BÂTIMENT 18 - PLANS DES FINIS
SOUS-SOL ET REZ DE CHAUSSEE

Echelle 1:100

ARCHITECTURE
Feuille n°
A901

Dessiné par SR Revisé par R1
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019

NOTES GÉNÉRALES - PLANS DES FINIS

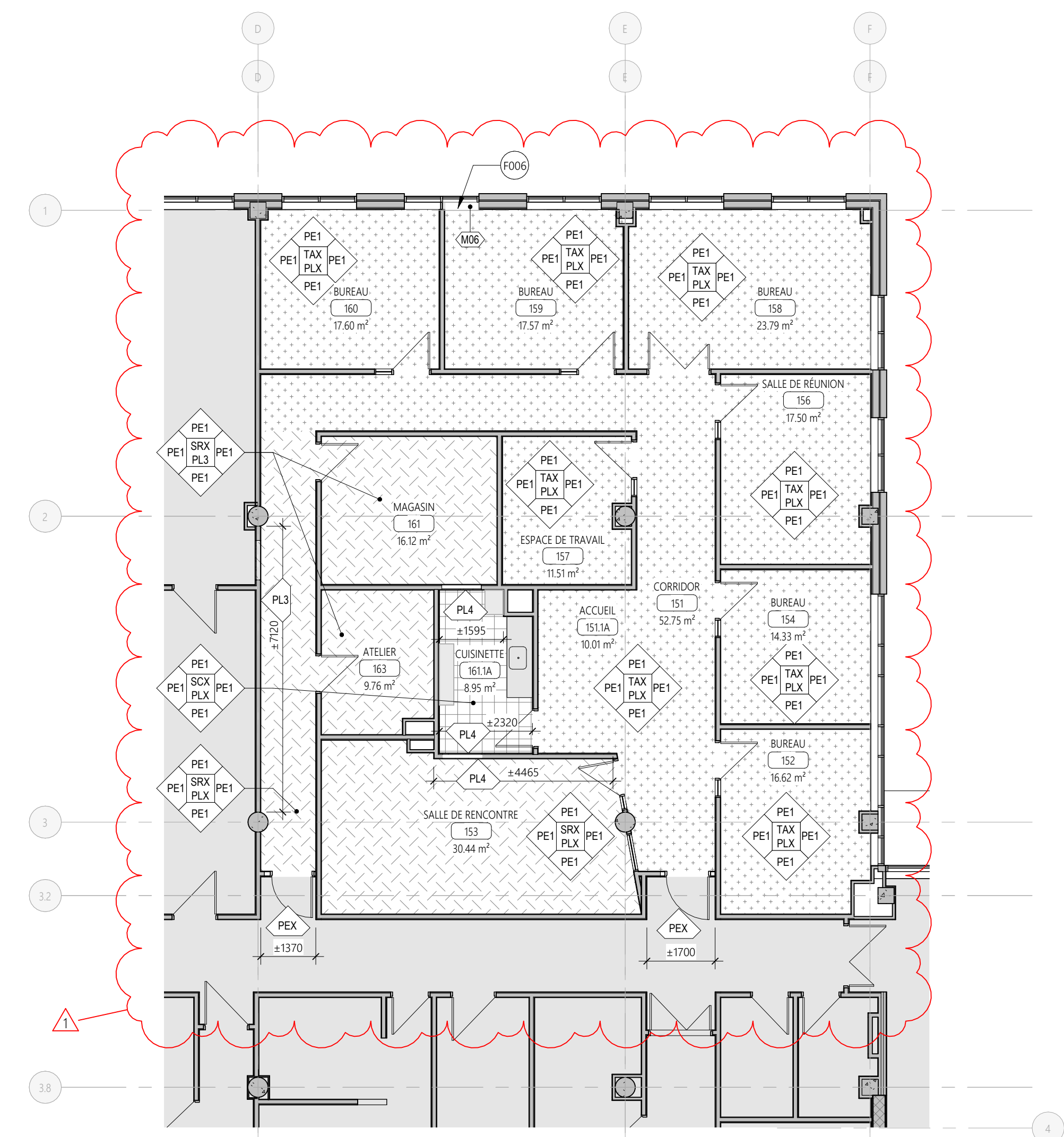
- VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS
- SIC, TOUTES LES SURFACES DE MURS, CLOISONS ET RETOMBÉES DE PLAFONDS EN GYPSE EXISTANTES CONSERVÉES AINSI QUE LES NOUVELLES QUI SONT IMPACTÉES PAR LA PORTÉE DE TRAVAUX SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1
- SIC, TOUTS LES MURS ET STRUCTURE APPARENTE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 (INCLUANT LE ÉLÉMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES)
- VOIR LA SÉRIE A200 POUR LES NOTES SPÉCIFIQUES À LA PEINTURE DES PLAFONDS ET RETOMBÉES.
- SIC, TOUTES LES COLONNES:
 - SONT LASSÉES EN BETON APPARENT AU BÂTIMENT 70, SECTEURS SRM ET SRI
 - SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 DANS LES SECTEURS ÉPIDÉMIOLGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCALS H) DU BÂTIMENT 18
- SIC, TOUTES LES PORTES ET CADRES (INCLUANT CADRES VITRÉS ET PORTES DE GARDE-ROBE) SONT À PEINDRE:
 - DE COULEUR PE2 DANS LES SECTEURS ÉPIDÉMIOLGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCALS H) DU BÂTIMENT 18
 - DE COULEUR TEL QUE L'EXISTANT DANS LE SECTEUR SRM, SRI ET SST (BÂTIMENT 70), AUX FINS DE CALCUL, INCLURE TROIS (3) COULEURS DIFFÉRENTES À AGENCER SUR PLACE
 - VOIR DEVIS ET TABLEAU DES PORTES ET CADRES 08 00 10 POUR CIBLER LES PORTES EN BOIS NATUREL ET CELLES À PEINDRE
 - RETIRER LA SIGNALISATION EXISTANTE ET LA RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE (INCLUANT NO. PORTE ET PLAQUETTES)
- SIC, TOUTS LES CONDUITS ÉLECTROMÉCANIQUES SONT À PEINDRE DE COULEUR TEL QUE LA SURFACE SUR LESQUELLES ILS SE TROUVENT.
- TOUT FILAGE EN SURFACE EXISTANT OU NOUVEAU EST À PEINDRE TEL QUE LA SURFACE ADJACENTE.
- TOUTS LES FINIS DEVONT ÊTRE INSTALLÉS AVANT L'ÉBÉNISTERIE ET DEVRONT DONC SE PROLONGER SOUS CEUX-CI.
- SIC, INSTALLER UNE NOUVELLE PLINTHE DE VINYLE TEL QUE L'EXISTANT SUR TOUTS LES NOUVEAUX MURS ET LES NOUVELLES CLOISONS.
- INSTALLER DES MOULURES DE TRANSITION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉPASSEURS DE PLANCHER ET ENTRE LES DIFFÉRENTS FINITIONS, VOIR DEVIS.
- SIC, TOUTES LES TRANSITION DE FINIS AU PLANCHER SE FONT AU CENTRE DE LA PORTE EN POSITION FERMÉE.
- APPLIQUER UN SCÉLANT CLAIR À TOUTES LES JONCTIONS ENTRE : LE MOBILIER INTÉRIEUR ET LE PLANCHER, ENTRE LE MOBILIER ET UNE CLOISON, UN COMPTOIR ET UNE SURFACE VERTICALE, LES CADRES DE PORTES ET LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER SOUPLES, VOIR DEVIS
- LORSQU'APPLICABLE, LES PLINTHES MURALES DOIVENT SE POURSUIVRE AU POURTOUR DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (COLONNES).
- ASSURER LA PROTECTION DES ÉLÉMENTS ET SURFACES EXISTANTS CONSERVÉS DURANT LES TRAVAUX, RÉPARER TOUT DOMMAGE (OCCASIONNÉS PAR LES TRAVAUX, TOUTES DISCIPLINES CONFOUNDES) ET REPENDRE.
- METTRE UN COIN DE PROTECTION À CHAQUE COIN SAillant DE TOUTES CLOISON, COLONNES ET AUTRES.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LES DÉTAILS DE MOBILIER INTÉGRÉ.

LÉGENDE DES FINIS ET MATÉRIAUX

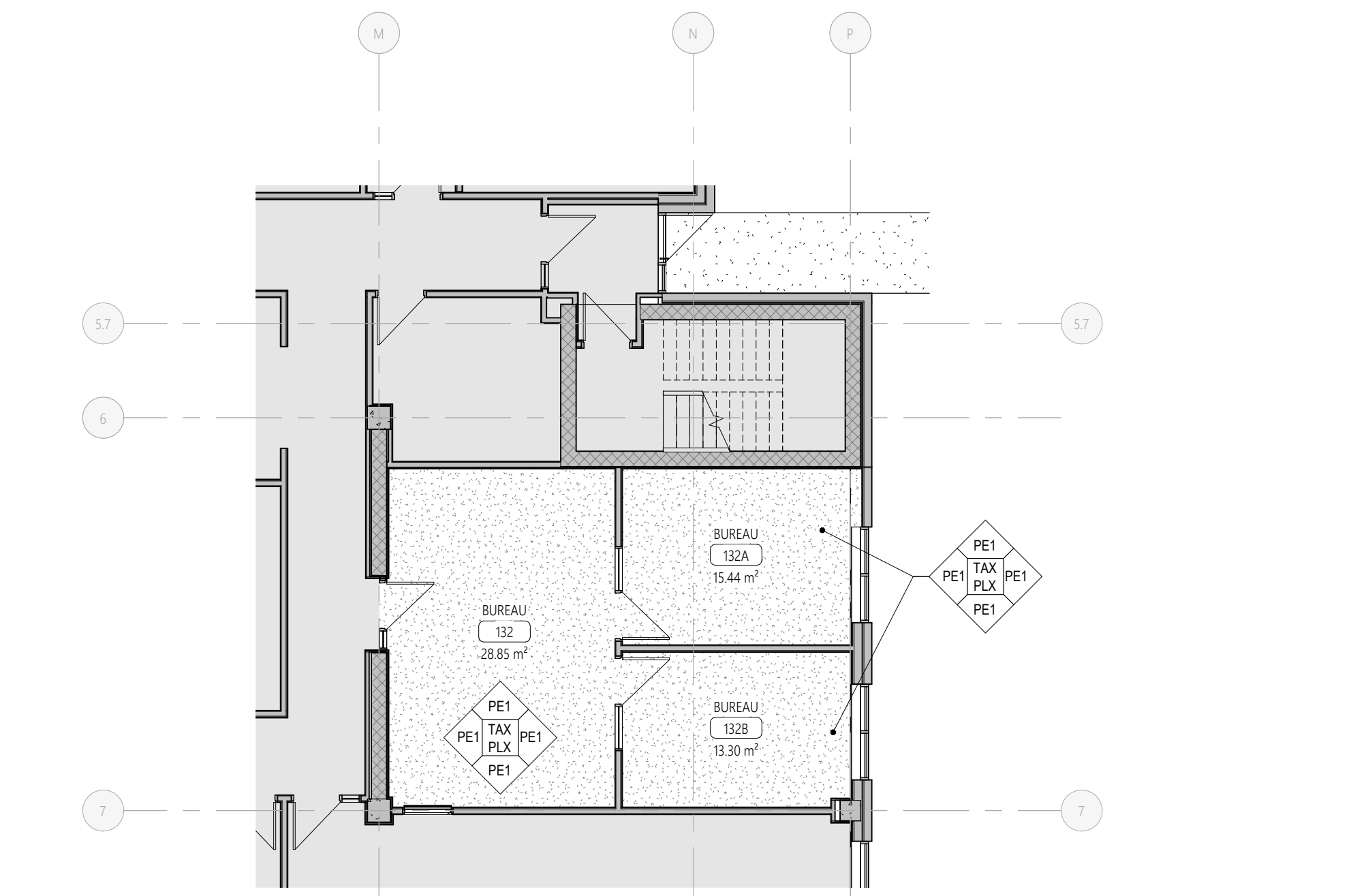
REVÊTEMENTS DE PLANCHER	
(TEX)	REVÊTEMENT DE TERRAZZO EXISTANT CONSERVÉ
(EP1)	REVÊTEMENT DE PLANCHER EPOXYDIQUE SYSTÈME 01 (IMITATION TERRAZZO) VOIR DEVIS 09 67 00
(SRX)	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ
(SRX)	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ
(SR1)	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS
(SR2)	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : TEL QUE SRI COULEUR : À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE PARMIS LA GAMME STANDARD
(SCX)	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN CARREAUX EXISTANT CONSERVÉ
(TAX)	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
(TAX)	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
(TAX)	REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ
(TAT)	REVÊTEMENT DE TAPIS SÉRIE ET COULEUR : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS
(CPX)	REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANT CONSERVÉ
PLINTHES	
(PLX)	PLINTHE DE VINYLE EXISTANTE CONSERVÉE
(PL1)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm
(PL2)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : 27 MIST
(PL3)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
(PL4)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : NOIR, À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
(PL5)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : BLEU MARIN À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
(PL6)	PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : GRIS À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE
PEINTURE	
(PE1)	COULEUR GÉNÉRALE: OC-65 DENTELLE DÉLICATE DE BENJAMIN MOORE
(PE2)	COULEUR DES PORTES ET CADRES: OC-10 SABLE BLANC DE BENJAMIN MOORE
(PEX)	COULEURS TELLES QUE CELLES EXISTANTES (AU FIN DE CALCUL FOURNI ET INSTALLER 3 COULEURS À AGENCER SUR PLACE)
PANNÉAUX ACOUSTIQUES	
(PA1)	PANNÉAUX MURAUX, LE DESSUS DU PANNÉAU ALIGNÉ AVEC LE DESSUS PLAFOND
(PA2)	PANNÉAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE

NOTES SPÉCIFIQUES DE FINIS

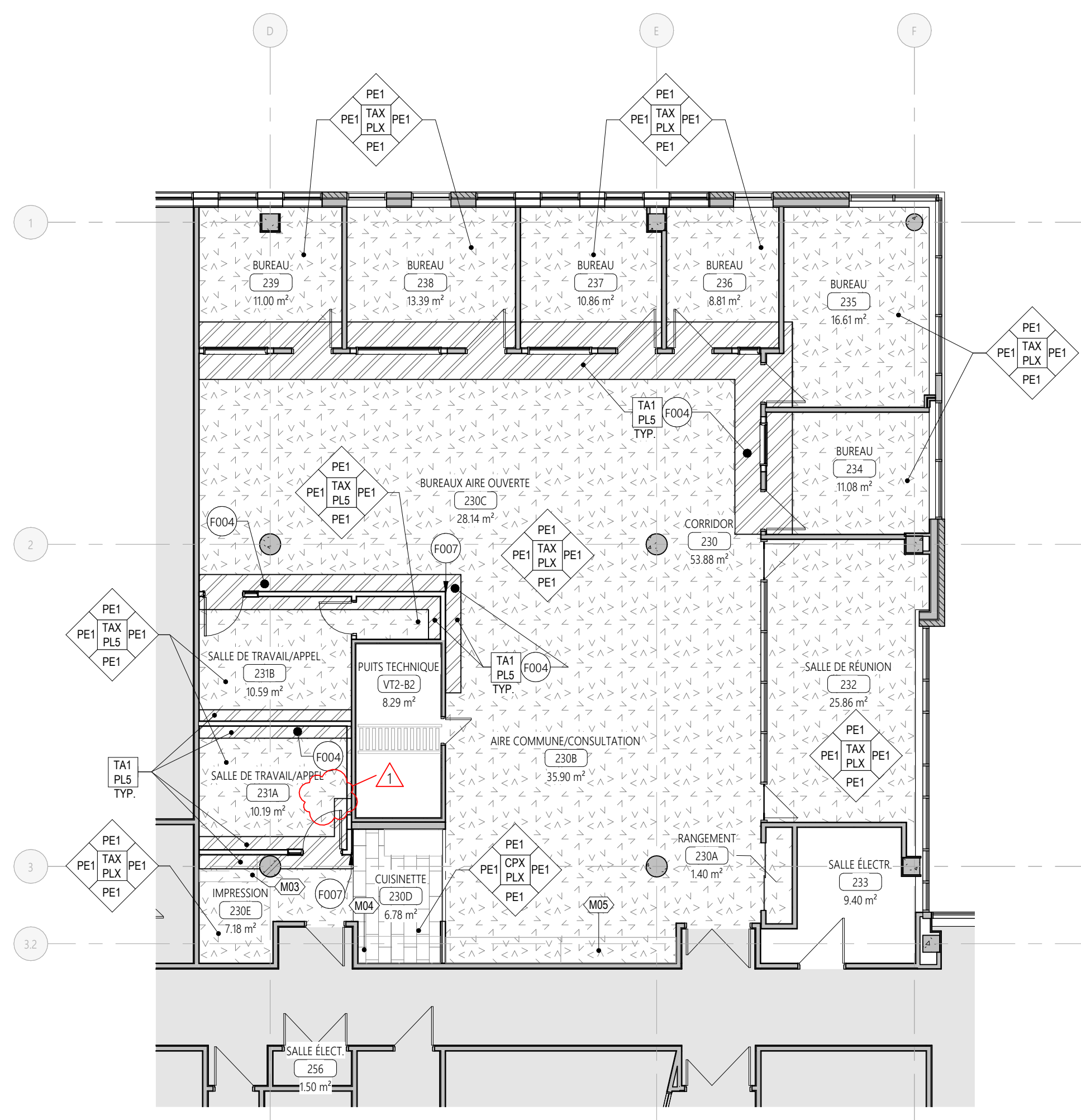
F004	FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES CARREAUX DE TAPIS ABIMÉS PAR LA PORTÉE DE TRAVAUX AVEC UN MOISÉ TEL QUE L'EXISTANT, À VALIDER PAR L'ARCHITECTE.
F006	NOUVELLE TABLETTE DE FENÊTRE, VOIR A800
F007	PROTECTEUR D'ANGLE, VOIR DEVIS



2 BÂT. 70 - PLAN DES FINI R.-D.-C. SECTEUR SRI
1:100



1 BÂT. 70 - PLAN DES FINIS R.-D.-C. SECTEUR SST
1:100



3 BÂT. 70 - PLAN DES FINIS NIVEAU 2 SECTEUR SRM
1:100

PROJET
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT
INRS Institut national de la recherche scientifique

PLAN CLE
Boulevard Carter Ouest
Bâtiment 70
Bâtiment 18
Boulevard Armand-Frappier
Avenue Méth

ARCHITECTE
yla architecture
HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE
PAGEAU MOREL
sdk

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-26	ADDENDA A1	1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE	0
DATE	EMIS POUR	PAR REV

Ordre des architectes
3692
YVON LACHANCE
ARCHITECTE
du Québec

Ordre des architectes
HÉLOÏSE THIBODEAU
ARCHITECTE
du Québec

TITRE DU DESSIN
BÂTIMENT 70 - PLAN DES FINIS - PLANS DES SECTEURS

Echelle 1:100

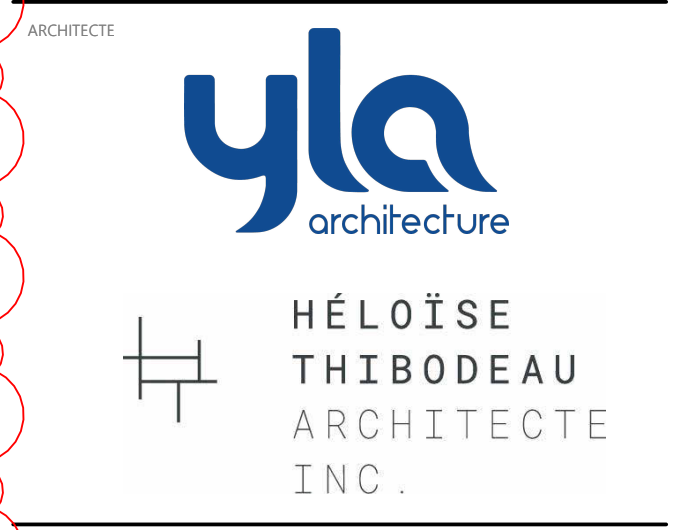
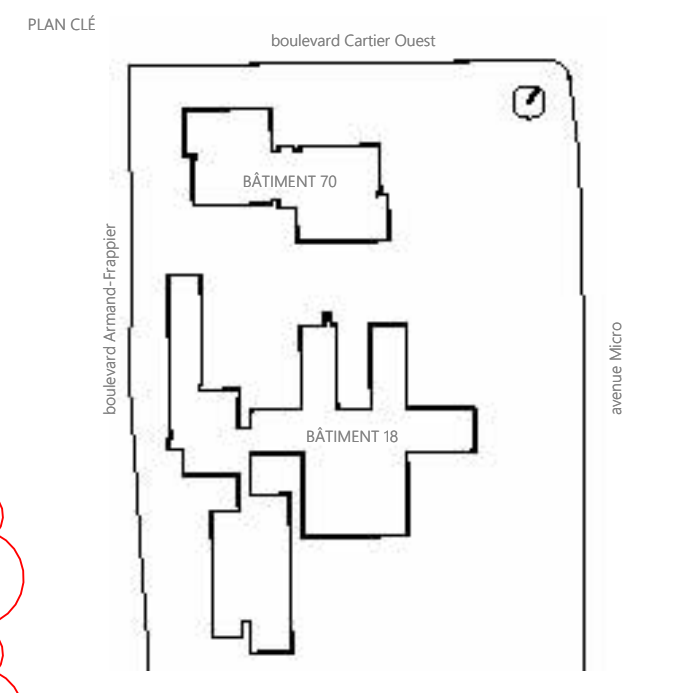
ARCHITECTURE
Feuille n°
A902

Dessiné par SR
Rédigé par R1
No. Projet client
Coté par VD/MA
Vérifié par VD
No. Projet YLA
24005
No. Projet YLA
240019

NOTES GÉNÉRALES DE MOBILIERS INVENTAIRES ET MAO (H-C)

- CETTE SÉRIE DE DESSINS A950 EST POUR LA RÉGIE INTERNE DE L'INRS ET POUR FACILITER LA COORDINATION ET LA DISTRIBUTION DES SERVICES ÉLECTRIQUES SEULEMENT.
 - TOUS LES MOBILIERS D'INVENTAIRE EXISTANTS À RELOCALISER ET LES NOUVEAUX MOBILIERS MAO ACHETÉS PAR LE CLIENT SONT HOBS-CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR DEVA FAIRE APPROUVER LA POSITION DES SERVICES DES BUREAUX PAR LE CLIENT, L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER.
 - VOIR LES DOCUMENTS DES INGÉNIEURS POUR TOUTS LES SERVICES ÉLECTRIQUES, PRISES DATA/TELECOM ET AUTRES À FOURNIR ET INSTALLER.

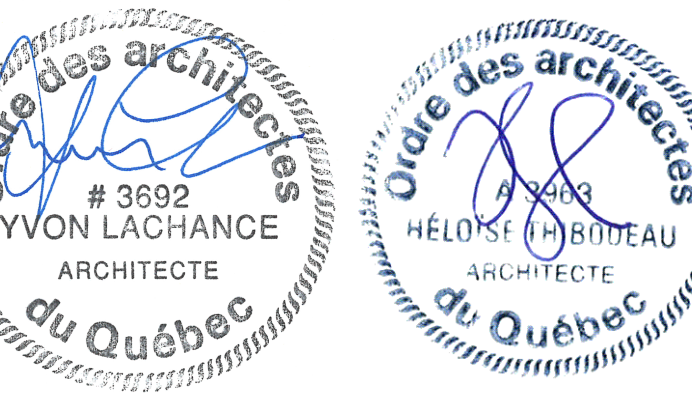
PROJET: AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-26	ADDENDA A1	1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE	0
DATE	EMIS POUR	PAR REV

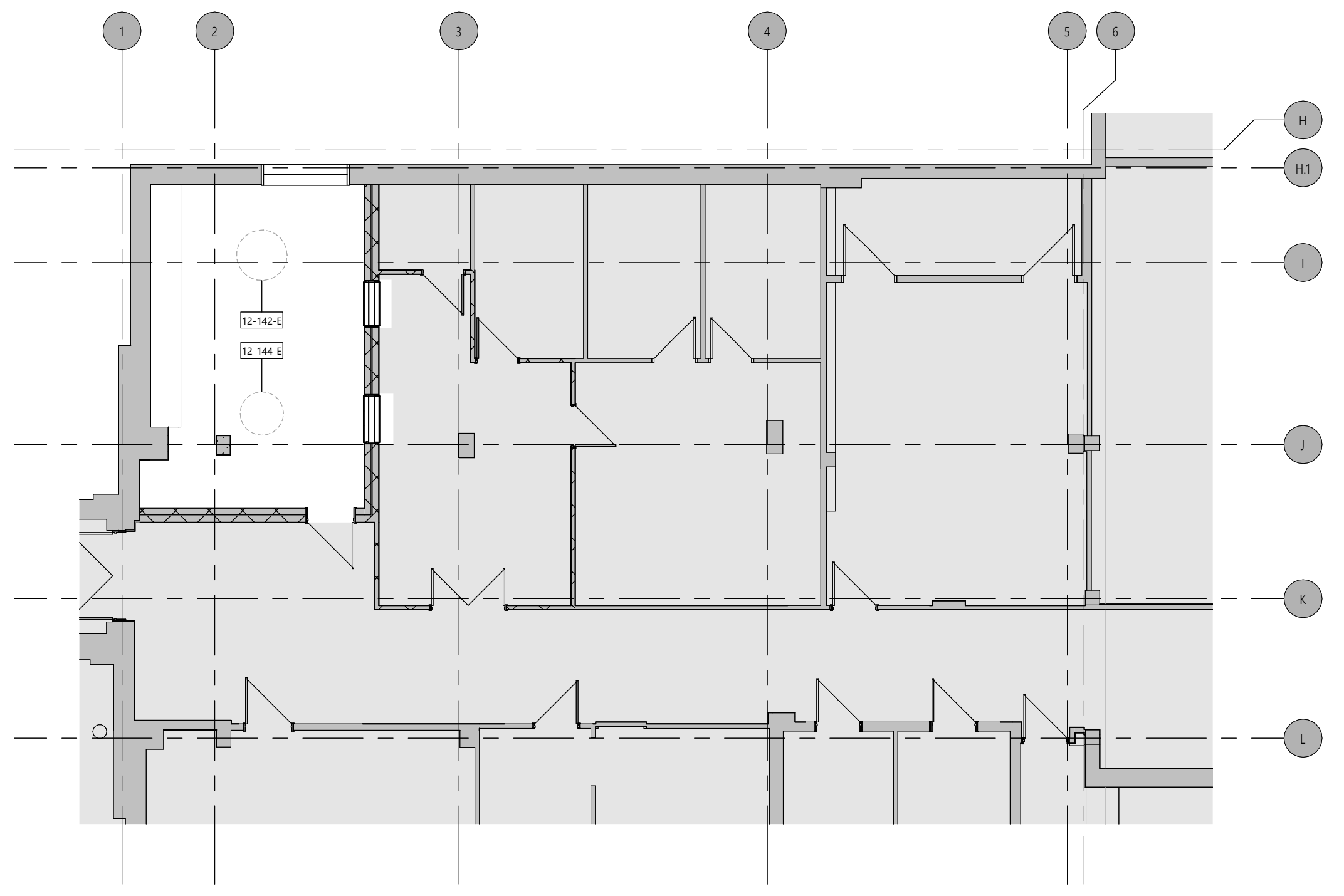


TITRE DU DESSIN:
BÂTIMENT 18 - PLANS DES MOBILIERS - SOUS-SOL ET REZ-DE-CHAUSSEE

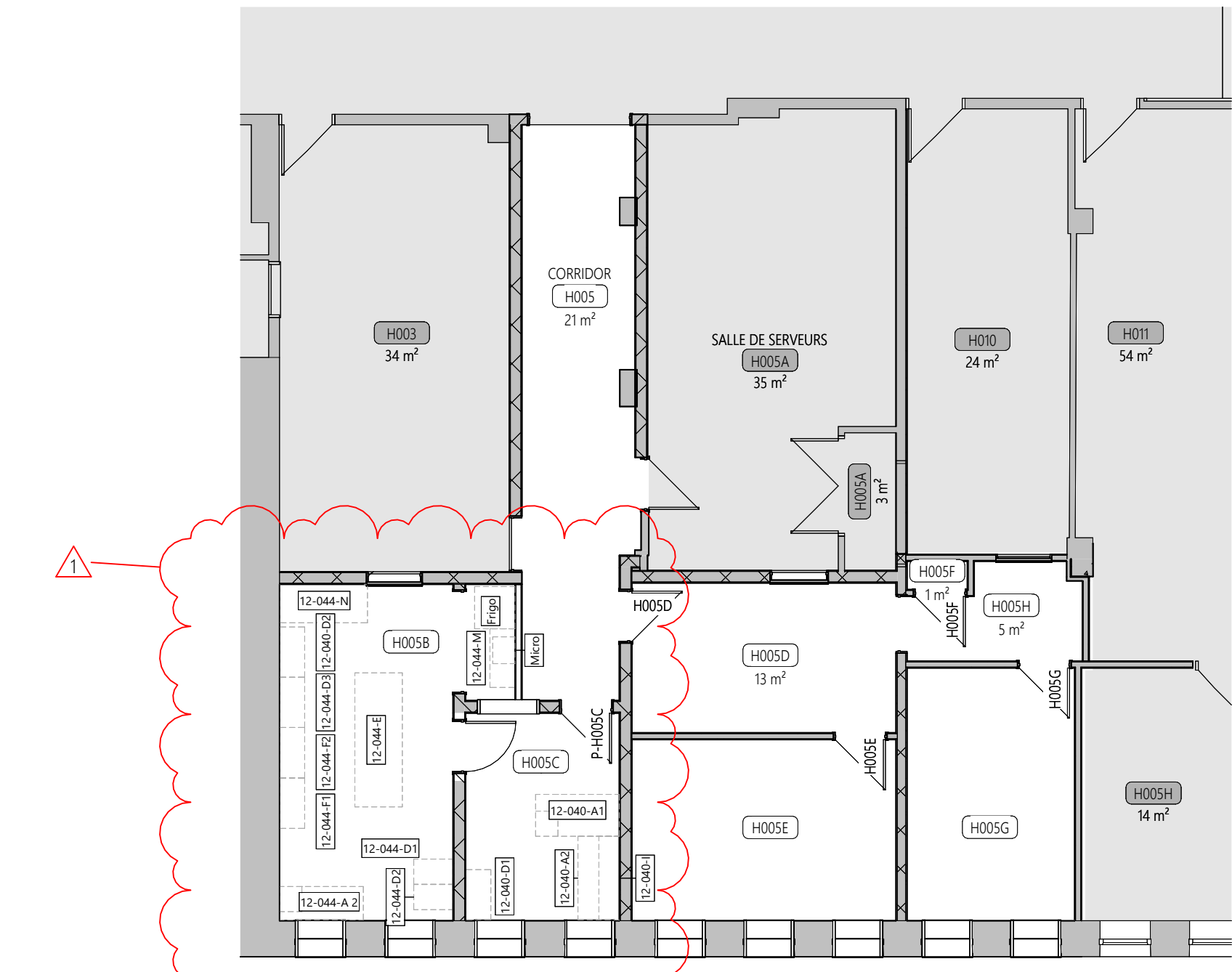
Echelle: 1:100

ARCHITECTURE
Feuille n° **A951**

Dessiné par: AUTEUR
Révisé par: R1
No. Projet client: Conçu par: Vérifié par: VÉRIFICATEUR
031583/031582 No. Projet YLA: 24005 No. Projet IFA: 240019



2 BÂT. 18 - PLAN DES MOBILIER SECTEUR AILE G
A951 1:100



1 BÂT. 18 - PLAN DES MOBILIERS SECTEUR AILE H
A951 1:100



3 BÂT. 18 - PLAN RDC AILE B - MOBILIER
A951 1:100

TABLEAU DE MOBILIERS D'INVENTAIRES EXISTANTS ET RELOCALISÉS (H-C)

Type	Commentaires
12-040-A1	BUREAU
12-040-A2	BUREAU
12-040-D1	CLASSEUR
12-040-D2	CLASSEUR
12-040-I	HUICHE
12-044-A2	BUREAU
12-044-D1	CLASSEUR
12-044-D2	CLASSEUR
12-044-D3	CLASSEUR
12-044-E	TABLE
12-044-F1	ARMOIRE
12-044-F2	ARMOIRE
12-044-M	Meuble de rangement
12-044-N	Chaise longue
12-142-E	TABLE
12-144-E	TABLE
Frig	réfrigérateur
Micro	Four à micro-onde

TABLEAU DE MOBILIERS MAO (H-C)

Type	Commentaires	Description	Total
18-001-A1	BUREAU	1500X760 (60X30)	68
18-001-D	CLASSEUR	915X460 (36X18)	76
18-001-E	TABLE	3050X1020 (120X40)	2
18-001-G	BIBLIOTHEQUE	915X460 (36X18)	6
18-002-A2	BUREAU	1500X600 (60X24)	16
18-002-E	TABLE	915 (36)	8

NOTES GÉNÉRALES DE MOBILIERS INVENTAIRES ET MAO (H-C)

- CETTE SÉRIE DE DESSINS A950 EST POUR LA RÉGIE INTERNE DE L'INRS ET POUR FACILITER LA COORDINATION ET LA DISTRIBUTION DES SERVICES ÉLECTRIQUES SEULEMENT.
 - A TOUS LES MOBILIERS D'INVENTAIRE EXISTANTS À RELOCALISER ET LES NOUVEAUX MOBILIERS MAO ACHETÉS PAR LE CLIENT, SONT HOBS-CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR DE RA FAIRE APPROUVER LA POSITION DES SERVICES DES BUREAUX PAR LE CLIENT, L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER.
 - A VOIR LES DOCUMENTS DES INGÉNIEURS POUR TOUTS LES SERVICES ÉLECTRIQUES, PRISÉS DATATELECOM ET AUTRES, FOURNIR ET INSTALLER.

TABLEAU DE MOBILIERS D'INVENTAIRES EXISTANTS ET RELOCALISÉS (H-C)

Type	Commentaires
12-045-L1	Étagère
12-045-L2	Étagère
12-045-L3	Étagère
12-045-L4	Étagère
12-045-L5	Étagère
12-045-L6	Étagère
12-045-L7	Étagère
12-045-L8	Étagère
12-123-B	Bureau en coin
12-123-C	Retour
12-123-D2	Classeur
12-123-H	Casson
12-123-I	Huiche
12-125-E	Table
12-137-B	Bureau en coin
12-137-C1	Retour
12-137-D	Classeur
12-137-G	Bibliothèque
12-137-H	Casson
18-HO05E-K	Tablette
18-HO05D-D1	Classeur
18-HO05D-D2	Classeur
18-HO05D-G	Bibliothèque
18-HO05E-B	Bureau en coin
18-HO05E-C1	Retour
18-HO05E-C3	Retour
18-HO05E-D1	Classeur
18-HO05E-D2	Classeur
18-HO05E-D3	Classeur
18-HO05G-C1	Retour
18-HO05G-C2	Retour
18-HO05G-D	Classeur
18-HO05G-H	Casson
18-HO05G-I1	Huiche
18-HO05G-I2	Huiche
70-001-E	Table
70-151A-1-2	Bureau en coin
70-151A-2	Retour
70-151A-3	Meuble rangement
70-151A-4	Classeur
70-152-1	Classeur
70-152-2	Bureau
70-152-3	Retour
70-152-4	Casson
70-154-1	Bureau
70-154-2	Classeur
70-154-3	Meuble rangement
70-156-1	Classeur
70-156-2	Bureau
70-156-4	Bureau
70-156-5	Retour
70-156-7	Meuble rangement
70-157-1	Meuble rangement
70-157-2	Retour
70-157-3	Bureau
70-159-1	Meuble rangement
70-159-2	Retour
70-159-3	Bureau
70-159-4	Classeur
70-159-5	Casson
70-159-6	Armoire
70-160-2	Classeur
70-160-3	Bureau
70-160-4	Retour
70-160-5	Armoire
70-161-2	Bureau X15
70-163-D	Classeur
70-163-K	Tablette
70-230-A	Bureau
70-230-B1	Bureau en coin
70-230-B1	Bureau en coin
70-230-B2	Bureau en coin
70-230-C1	Retour
70-230-C1	Retour
70-230-C2	Retour
70-230-J	Meuble rangement
70-231-E	Table
70-234-A	Bureau
70-234-C	Retour
70-234-D	Classeur
70-235-A	Bureau
70-235-C1	Retour
70-235-C2	Retour
70-235-D	Classeur
70-235-E	Table
70-236-A	Bureau
70-237-A	Bureau
70-237-C	Retour
70-237-D	Classeur
70-238-A	Bureau
70-238-C	Retour
70-238-D	Classeur
70-239-D	Classeur

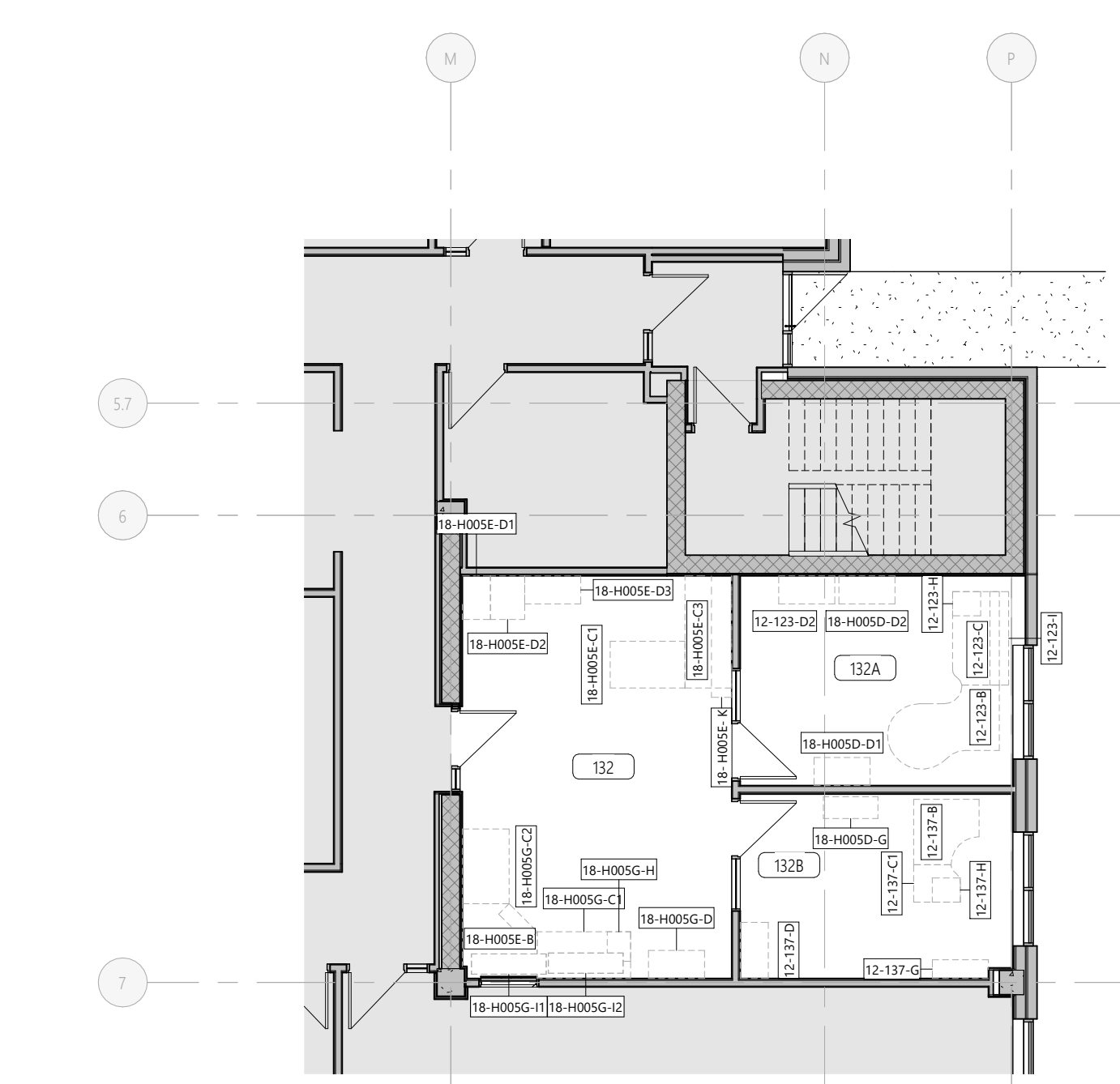
TABLEAU DE MOBILIERS MAO (H-C)

Type	Commentaires	Description	Total
12-163-L1	Étagère	915x460 (36x18)	1
12-163-L2	Étagère	915x460 (36x18)	1
18-003-E	Table	1200 (48)	2
70-001-A1	Bureau	1500x760 (60x30)	10
70-001-D	Classeur	915x460 (36x18)	6
70-001-E	Table	2440X1020 (96X40)	1
70-002-A2	Bureau	1500x650 (60x24)	10
70-002-D	Classeur	1830x460 (72x18)	2
70-163-A1	Bureau	1524x762 (60x30)	1
70-163-A2	Bureau	1524x762 (60x30)	1

TABLEAU DE PARTITIONS DE BUREAUX (H-C)

Marque de type	Longueur	Hauteur	Quantité
70-001-M	1500	1000	13
70-002-M	4425	1000	2
70-003-M	2051	1000	1
70-004-M	6600	1000	1

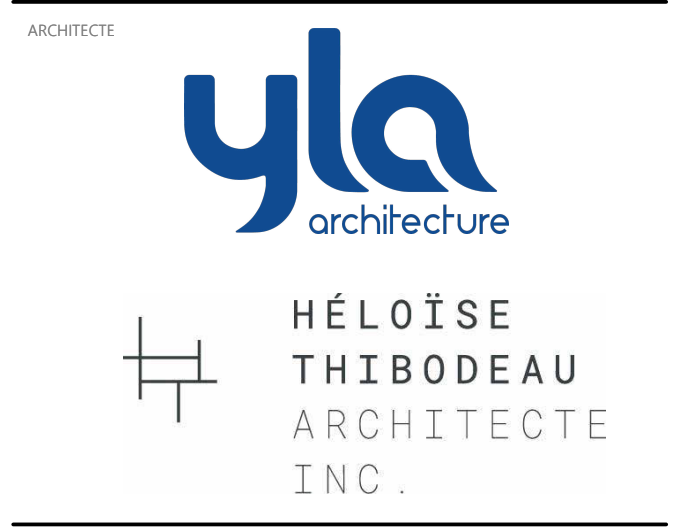
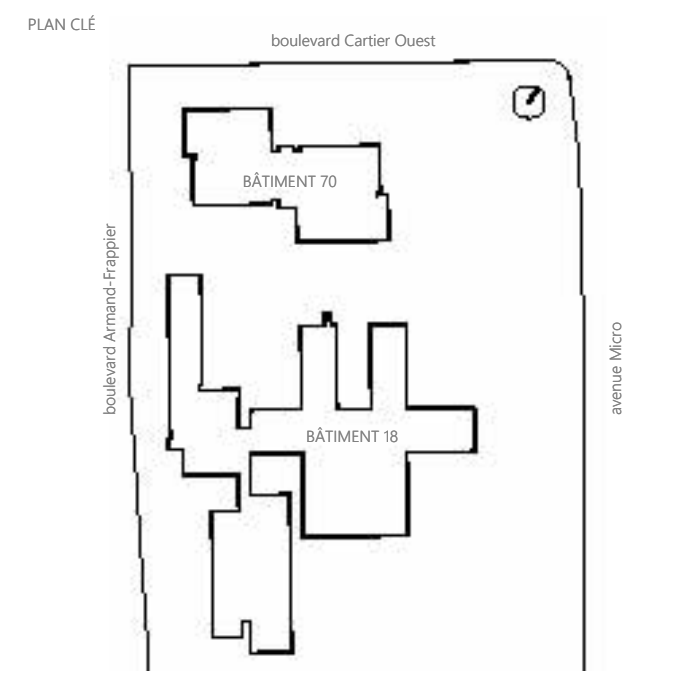
4 BÂT. 70 - PLAN MOBILIERS - RDC - SECTEUR SRI
1:100



1 BÂT. 70 - PLAN DES MOBILIERS R.-D.-C. SECTEUR SST
1:100



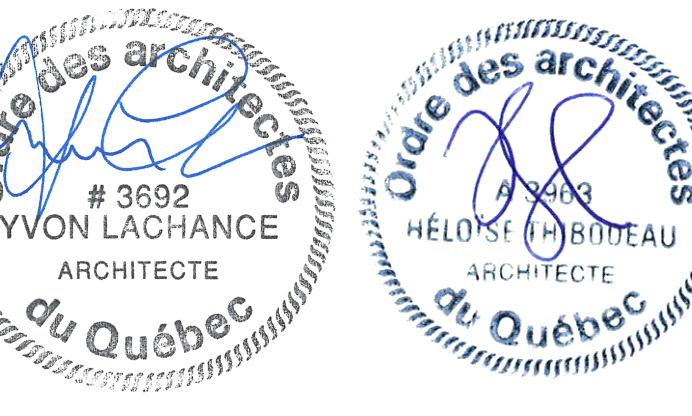
3 BÂT. 70 - PLAN DES MOBILIERS NIVEAU 2 SECTEUR SRM
1:100



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	EMIS POUR	PAR	REV
2024-11-26	ADDENDA A1		1
2024-11-04	EMIS POUR APPEL D'OFFRE		0



TITRE DU DESSIN: BÂTIMENT 70 - PLANS DES MOBILIERS - PLANS DES SECTEURS

Echelle: 1:100